

# Lettre 62 – Août 2023



Vous trouverez une très bonne idée de Toulouse (toujours à l'avant-garde), pour marquer le 15<sup>ème</sup> anniversaire de nombreux cercles de silence. J'ai inclus l'ensemble du texte que les animateurs du cercle de Toulouse m'ont transmis. Merci à Eux. Envoyez les manifestations que vous avez faites à ce sujet, je les publierai dans cette lettre. En effet, dans 15 ans, je ne serai plus là pour tenir cette lettre à jour.

La situation empire en Tunisie, les migrants subsahariens sont pourchassés et envoyés dans le désert où il meurent de soif et de faim. Au Royaume Uni, comme en Italie, les migrants sont de par les lois, de plus en plus refusés, mais... il y a de plus en plus de migrants qui entrent. Et par des contacts entre pays qui refusent les migrants, ainsi qu'avec l'unions européenne, les pays aux frontières de l'Europe sont encouragés (financièrement) afin que leur police (musclée) fassent sorte que les migrants n'accèdent pas à divers pays européens, dont la France.

Une étude scientifique contredit les détracteurs des ONG de sauvetage. **Contrairement au discours régulièrement relayé par l'extrême-droite européenne, la présence des ONG de sauvetage en Méditerranée n'incitent pas les migrants à prendre la mer.** Les facteurs qui prédisaient le mieux les variations des passages sont : les taux de change, les prix des produits de base, le taux de chômage, les conflits, les flux aériens, la météo et le nombre de sauvetages. Il n'y a pas de lien entre le fait de sauver des vies en mer et les flux migratoires.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE .....	3
Wissembourg .....	3
TOURS.....	4
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Cornebarrieu.....	4
Marseille.....	6
Roissy.....	6
Vincennes .....	7
France.....	7
Trafic de migrants et réseaux sociaux.....	7
Conseil d'état : drones illégaux.....	9
Amiens .....	10
Caen .....	11
Clermont-Ferrand.....	12
Lyon .....	13
Mayotte .....	13
Mayotte : ambiguïtés et non-dits d'une situation (post)coloniale.....	13
Rennes.....	13



Algerie.....	35
Burkina-Faso.....	35
<b>Côte d'Ivoire</b> .....	36
Gambie.....	36
Libye.....	37
Sénégal.....	38
Maroc.....	39
Tunisie.....	40
AMERIQUE jungle du bouchon du Darien.....	46
USA.....	46
Colombie-Panama.....	47
TEMOIGNAGES.....	47
L'errance d'une famille congolaise à Mayotte.....	47
Témoignage.....	48

## CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15<sup>ème</sup> année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m'envoyer** (sans oublier que les personnes présentent acceptent d'être publiées sur la photo en question). Voici des photos des cercles de :

### VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

#### WISSEMBOURG



Exceptionnellement, nous nous sommes retrouvés à 4, puis à 6 vers midi, donc, nous avons fait un "Cercle de Paroles" pour échanger un peu sur les causes de notre démobilisation actuelle ! Manque de contact avec des plus jeunes ? Usure ? Manque de communication en amont et dans nos associations ? Peut-être faudrait-il songer aux "médias branchés" d'Internet pour présenter mieux ce que sont les CDS ? Quoiqu'il en soit, nous ne nous décourageons pas, justement grâce à ce réseau inter associatif qui sert de soutien moral pour beaucoup de bénévoles.



Photo de Bastien David Nouvelle République, qui a autorisé sa diffusion

## TOURS

Le Cercle de Silence de Tours créé en Mars 2008 est un des moyens d'expression que s'est donné l'ensemble des organisations de défense des Migrants de Touraine pour l'information et l'interpellation de l'opinion dans le but de faire pression sur les responsables politiques. Il publie chaque mois un bulletin sur un thème différent. Celui de juillet 2023 dénonce la Scandaleuse défaillance de l'hébergement

d'urgence à Tours. Pour l'élaboration de ses bulletins le Cercle de Tours utilise les moyens d'analyse et de réflexion authentifiées par l'Observatoire de l'Immigration Contemporaine (O.I.C) qu'il a créé en 2021. La Mobilisation Citoyenne qu'il promeut en Touraine est un support essentiel au MOUVEMENT SOCIAL. Local en faveur de l'accueil et de la protection des étrangers qui demandent asile à Tours. 108 organisations et 16 réseaux, soit 4000 Personnes bénévoles militants donateurs sont impliqués. Cette Mobilisation Citoyenne soutenue par Emmaüs s'est complétée par la Création "d'Emmaüs 100 pour Un toit" logeant les familles de migrants "débutés" qui a essaimé dans plus de 60 Villes de France.

## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### CORNEBARRIEU

" L'activité " du CRA a baissé depuis début juillet. Serait-ce à cause de la chaleur et/ou de la fatigue des personnels accumulée en gérant un plus grand nombre de personnes retenues comme ces derniers mois ? La climatisation ne fonctionne pas très bien, aussi on ouvre les fenêtres même si elles sont exposées au soleil. Des bouteilles d'eau sont distribuées. 877 entrées depuis le début de l'année et 160 expulsions effectuées. Actuellement il y a 100 personnes retenues dans le CRA et 3 expulsions sont prévues...

en date du 19 juillet 2023 obtenues grâce à la CIMADE

#### **Invitation du Cercle de Silence de Toulouse de marquer son 15-ème anniversaire**

#### **Compte-rendu de la conférence avec Madame Dominique Simonnot, Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL)**

Mme D. Simonnot, Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Liberté, a accepté l'invitation du Cercle de Silence de Toulouse de marquer son 15-ème anniversaire par une rencontre publique qui a eu lieu au Vieux Temple le 7 juillet dernier, en présence de plus de 150 participants. Mme Simonnot a exprimé la mission qui est la sienne de veiller, en toute indépendance, au respect des droits humains de personnes « que la société ne peut blairer » : malades enfermés en hôpital psychiatrique, détenus centres de rétention. Sous son autorité, une trentaine d'inspecteurs visitent systématiquement les lien prison et étrangers enfermés en eux où vivent ces personnes privées de liberté et ils rendent public ce qu'ils ont vu (voir le site internet du CGPL).

Concernant les centres de rétention et notamment celui de Cornebarrieu : un aspect carcéral avec

des barbelés tranchants, des concertinas, de la violence à chaque pas par la promiscuité d'anciens détenus au titre de la double peine et d'auteurs de troubles à l'ordre public (TOP) en attente d'expulsion. En fait, 10% seulement des obligations de quitter le territoire français sont exécutées, et moins de 50% pour les personnes enfermées dans les CRA alors que le coût d'un placement en CRA est de 690 € par jour. Malgré ce tarif hôtelier, les locaux sont souvent mal entretenus et la nourriture est insuffisante de même que les soins. Par contre, les tranquillisants type Lyrica sont distribués largement. Aucune intimité : les portes des WC quand elles existent sont de type saloon et aucune porte de chambre ne ferme à clé (d'où les vols).

La peur de la police et du tabassage règne ; il n'y a pas de traçage de la mise en cellule d'isolement. L'absence d'informations sur l'avenir et les reports d'échéances entraînent des automutilations voire des suicides.

Léo Claus, responsable de l'équipe de la CIMADE au CRA de Cornebarrieu, fait le point sur la situation actuelle dans ce CRA : celui-ci reçoit habituellement 80 à 110 personnes en provenance de toutes les régions de l'hexagone pour une durée de 7 à 90 jours, la durée moyenne de 24 jours au CRA de Toulouse-Cornebarrieu est l'une des plus élevées de France. La situation la plus précaire est celle des étrangers Roms non reconnus comme citoyens ni déclarés dans leurs pays. Faute d'autre solution, il y a des va et vient fréquents entre CRA et prisons concernant 500 personnes que l'on appelle « portes tournantes ». Par moment, on a le sentiment d'être une annexe du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation ou de l'hôpital psychiatrique.

Dans le débat qui suit, l'Aumônier protestant des prisons pose la question de l'absence d'aumônerie dans les CRA et de l'absence de visites de contrôle dans les EHPAD. Mme Simonnot répond que le manque de moyens humains empêche la visite des EHPAD comme cela aurait été utile dans la période du Covid. Elle soulèvera la question de l'accès des CRA aux aumôneries religieuses au nom de la laïcité et de la liberté des cultes.

Mme Stambach-Terre noir, député LFI de la 2ème circonscription de Haute Garonne, souligne les effets désastreux de la surpopulation carcérale. Mme Simonnot interrogera le ministre de la justice sur un mécanisme de régulation permettant d'éviter cette surpopulation comme c'est le cas dans d'autres pays européens.

Les avocates présentes posent les questions de la violence légitime et de l'enfermement arbitraire, de la formation et de l'esprit de corps des policiers et des surveillants qui sont aussi victimes de ces situations. Mme Simonnot pointe, comme angle mort des contrôles, les locaux de rétentions dans les aéroports et dans les commissariats où des personnes sont retenues en moyenne 17 heures avant d'être présentées à un juge ou placées en CRA. Le cas de Mayotte est également signalé comme un monstre qui crée la haine entre les communautés.

Il faut développer le contrôle par le juge judiciaire, pour toutes les décisions de privation de liberté. Faudrait-il que le CGPL dispose d'un pouvoir de contrainte et d'astreinte sur l'exécutif ?

Plusieurs membres du « Cercle des Voisins » signalent les actions concrètes possibles pour venir en aide aux personnes retenues au CRA de Cornebarrieu, accompagnement à la sortie, ainsi que les victoires obtenues : libérations en période de Covid et principe de Fraternité reconnu par le conseil constitutionnel et annulant le délit de solidarité.

Tristan du CCFD-Terre Solidaire pose la question des visites au CRA et en prison : pour le CRA, on

peut se renseigner à la CIMADE et pour les prisons auprès du Génépi.

Comme disait Robert Badinter : « La France n'est pas la patrie des droits de l'Homme, elle est la patrie de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ». Au lieu de céder à une lente habitude aux abus de toutes sortes, il importe que nous gardions notre capacité d'indignation et d'action pour sauvegarder les droits fondamentaux.

## MARSEILLE

L'ensemble des tracts mensuels du cercle de silence de Marseille ont été regroupés dans un même texte (fichier internet ci-dessous). Il constitue une mémoire des événements et des engagements, des participants. Ne pourrait-on pas dire, rien n'a changé depuis 2008 ? Ce n'est pas certain : la situation s'est détériorée.

[https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2012/12/les\\_cercles\\_a\\_marseille.pdf](https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2012/12/les_cercles_a_marseille.pdf)

## ROISSY

L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) qui intervient dans ce lieu où sont enfermées des personnes qui n'ont pas été autorisées à entrer sur le territoire, alerte depuis le mois de février, que la **Zone d'Attente pour les Personnes en Instance** de l'aéroport de Roissy en région parisienne, **est infestée par les punaises de lit**. Elle publie le mercredi 26 juillet 2023 : *"la situation ne cesse de se dégrader"*. Jeudi, 66 étrangers dont quatre enfants se trouvaient dans la ZAPI de Roissy, selon l'association. Un protocole a bien été mis en place en octobre 2022, précise le ministère de l'Intérieur. Il comprend un traitement à la vapeur sèche *"réputé très efficace"* et la création d'une buanderie en avril dernier. Mais l'Anafé assure que *"ces moyens se sont révélés inefficaces"*, et regrette que *"les autorités [n'aient] pas fait évoluer ce maigre protocole"*. Le ministère se défend et signale que *"tous les experts précisent qu'aucune solution n'est efficace à 100%"*. *"À ce jour, aucune chambre n'est fermée pour un problème de punaise de lit"*. Mais la directrice de l'Anafé réclame *"une modification du protocole"*, jugé inefficace en raison du taux d'occupation élevé des chambres (jusqu'à 120 personnes au cours des dernières semaines, selon l'association, pour 153 lits d'après l'Intérieur). *"S'il y a une infestation de nuisibles dans un lieu d'enfermement, il appartient à l'administration de le fermer le temps que le problème soit éradiqué"*. *"En sept jours, Omar a dû changer cinq fois de chambre en raison de l'infestation par les punaises de lit"*, alerte l'Anafé. Une avocate a raconté avoir rencontré le 22 juillet 2023, trois ressortissants marocains maintenus dans cette zone, *"maculés de piqûres"*. *"Ils m'ont expliqué que ça faisait trois fois qu'ils changeaient de chambre, qu'ils ne dormaient plus et qu'ils avaient été contraints de dormir dans le couloir"*. Lors d'une audience pour statuer sur la prolongation de leur maintien en ZAPI, le juge des libertés et de la détention a reconnu une *"exposition particulièrement désagréable"* aux punaises de lit, mais dont les conséquences **ne constituaient pas "une atteinte au droit à la vie et à la santé"** ni *"un traitement inhumain et dégradant"*, selon la décision. Pendant ses permanences à Roissy, l'Anafé affirme pourtant avoir rencontré des personnes piquées présentant *"une grande fatigue nerveuse : impossibilité de dormir, peur d'être piquées et démangeaisons constantes"*. L'infestation par les punaises de lit, petits insectes qui se nourrissent principalement de sang humain, peut entraîner différentes conséquences psychologiques voire psychiatriques (troubles du sommeil, anxiété, sentiment de panique), note un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) publié mi-juillet 2023. D'habitude présente aux côtés de la Croix-Rouge, **l'Anafé se dit "contrainte de suspendre ses missions d'intervention"**, en l'occurrence son accompagnement juridique en présentiel, mais conserve sa permanence téléphonique.

Les lieux d'enfermement pour les étrangers, qui comprennent notamment les ZAPI et les centres de rétention administrative (CRA), sont régulièrement pointés du doigt par les associations. Elles dénoncent, depuis des années, des conditions de vie inhumaines dans ces structures qui

ressemblent, selon les humanitaires, à des prisons. Les barbelés, les verrous aux portes, la surveillance policière rappellent l'univers carcéral. Des tentatives de suicide, des grèves de la faim y sont régulièrement recensées. Dans ces centres, des enfants peuvent aussi y être maintenus, au mépris du droit international. La France a été condamnée à 11 reprises ces 11 dernières années par la Cour européenne des droits de l'Homme pour la rétention de mineurs. Depuis la première condamnation de la France en 2012 pour traitement inhumain et dégradant, plus de 35 000 enfants ont été enfermés en CRA, selon l'association la Cimade, présente dans plusieurs structures de ce type.

## VINCENNES

EVASION COLLECTIVE AU CRA DE VINCENNES : le 2 août 2023, juste avant la gamelle de midi, 6 prisonniers du bâtiment 1 du CRA de Vincennes sont arrivés à reprendre leur liberté. A ce qu'il paraît une personne réarrêtée mais les autres seraient loin...

[https://nitter.kylrth.com/bas\\_cra/status/1686835741404393473#m](https://nitter.kylrth.com/bas_cra/status/1686835741404393473#m)

# FRANCE

## *TRAFIC DE MIGRANTS ET RESEAUX SOCIAUX*

Créé en 1993 mais renommé en janvier dernier, l'**Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM)** traque les filières dans toute la France. Avec la réforme territoriale, ce service qui dépend de la police aux frontières (PAF) va passer de 132 à 180 fonctionnaires dans les prochains mois de 2023, dont un magistrat détaché spécialement pour ces affaires. Alors que les traversées de la Manche n'ont jamais été aussi nombreuses qu'en 2022, son patron, décortique le fonctionnement de ce business qui génère chaque année des dizaines de millions d'euros au niveau national. Le 15 octobre 2023, 17 prévenus vont comparaître au tribunal correctionnel de Paris pour "homicides involontaires" de 39 vietnamiens un camion frigorifique découvert en Angleterre en 2019. Les filières vietnamiennes sont toujours très actives. Les Vietnamiens peuvent payer le voyage complet jusqu'en Grande-Bretagne entre 20 000 et 24 000 euros. Jusqu'à cette affaire, le mode de transport privilégié était le camion frigorifique. Ensuite, ils sont passés par les cabines de chauffeur poids lourds, et maintenant on les retrouve de manière très régulière dans les "small boats". C'est un dossier extrêmement important, parce qu'on est dans un cas extrême de ce que peut amener le trafic de migrants. Ils ont été découverts en Grande-Bretagne mais ont embarqué dans le nord de la France. 20 enquêteurs de l'OLTIM ont travaillé à plein temps sur ce réseau. On avait déjà des éléments qui nous avaient permis de cibler les trafiquants. Il était important que la phase d'enquête aboutisse à la phase judiciaire. En Grande-Bretagne et en Belgique, certains mis en cause ont déjà été condamnés à de lourdes peines. Il est nécessaire que la partie française soit jugée. On espère des condamnations lourdes pour les plus impliqués.

Il y a une légère augmentation de la moyenne nationale de 300 filières d'immigration clandestine démantelées par an, tout confondu : entrée, maintien, transit sur le territoire, y compris fraude documentaire. La montée en puissance de l'OLTIM, a pour but de démanteler davantage de filières et de faire plus de travail qualitatif. Si les passeurs sont souvent jugés en comparaison immédiate par les tribunaux locaux, le travail porte davantage sur les trafiquants, c'est-à-dire les gens qui vont employer ces passeurs pour effectuer leur trafic. Par ailleurs, il est important de développer un partenariat avec l'URSSAF, les impôts, pour avoir au-delà de la réponse pénale une réponse fiscale.

Il y a trois types de passeurs. D'abord, les passeurs d'opportunité. Ceux qui se disent à la frontière franco-italienne en traînant autour de la gare. Pour quelques centaines d'euros, ils font passer la frontière à des migrants, mais ils ne travaillent pas forcément pour des réseaux.

Les passeurs qui travaillent avec les réseaux sont soit des migrants qui sont arrivés en situation irrégulière en France et qui sont exploités pour rembourser leur passage, soit des membres de la petite voyoucratie locale. Par exemple, des jeunes de cité qui allaient chercher des migrants dans les Balkans pour les ramener en voiture en France. Ils louaient des voitures sur Leboncoin et montaient jusqu'en Autriche ou en Hongrie pour charger les migrants. Ça, c'est un phénomène un peu nouveau.

Les trafiquants sont soit des passeurs qui sont montés en grade et qui vont monter leur propre réseau, soit des trafiquants implantés à l'étranger qui font venir en France des gens de leur communauté en situation irrégulière. D'un point de vue financier, ils utilisent le système Hawala. Il y a peu d'argent qui circule à part les fonds de roulement, localement. On aura du mal à saisir la majorité du patrimoine qui reste en Irak ou en Afghanistan. Les Irakiens ont besoin de relais un peu partout jusqu'en France pour les passages, l'organisation, le financement. Ils facilitent le maintien en France des migrants en les faisant travailler dans des commerces, dans l'agriculture, l'hôtellerie, la restauration, voire la prostitution. En France, il y a peu de porosité entre ces réseaux criminels et le banditisme, à part les vietnamiens qui pratiquent la culture du cannabis. Ils construisent des fermes et font venir des jardiniers migrants vietnamiens pour rembourser leur passage et se livrer au trafic de stupéfiant. Ces réseaux travaillent comme les trafiquants de stupéfiants : ils ne parlent pas au téléphone, ils connaissent les techniques de balisage, les filatures, les vidéo-surveillances, etc. Ils ont une très grande adaptabilité et savent déjouer nos investigations.

Parfois, c'est la coopération internationale qui est compliquée. La plupart du matériel nautique qui est utilisé pour traverser la Manche est importé de Chine, puis de Turquie et est stocké en Allemagne. En juillet 2022, on a fait une grosse opération pour démanteler un réseau, mais en Allemagne, le fait de stocker des bateaux en grande quantité pour le compte de réseaux criminels qui sont en France, ce n'est pas une infraction. Si vous n'avez pas de trafic de migrants accolé, ils ne peuvent pas ouvrir d'enquête.

Malgré le renforcement sans précédent des effectifs de police et de moyens à la frontière britannique, il n'y a jamais eu autant de traversées illégales de la Manche qu'en 2022 avec 45 000 passages. L'OLTIM ne s'occupe pas des dispositifs de contrôle maritime. En 2023, le taux d'interception augmente et atteint environ 63%. Depuis le début de l'année, on doit être à -15% de bateaux qui ont traversé la Manche, soit 250 traversées sur les 6 premiers mois. Sur le nombre de migrants, on est à -5 ou -10% soit 12 000 migrants qui ont réussi à traverser. Au niveau du démantèlement des filières, on s'améliore. En 2022, on comptabilisait 32 filières de "small boats" démantelées contre 27 en 2021. Sur les six premiers mois de l'année 2023, on est à 16. En 2023, le phénomène des traversées dans la Manche sera plus contenu que l'année dernière.

Avant, les trafiquants enterraient le matériel nautique sur la plage, et ils gonflaient le bateau juste avant la traversée pour ne pas être interceptés. Ensuite, la livraison s'est faite directement au moment de la mise à l'eau. Maintenant, on a beaucoup de taxi-boats, c'est-à-dire que le bateau est gonflé et mis à l'eau sur des cours d'eau qui rejoignent la mer. Les passeurs remontent ensuite la côte et chargent les passagers à un endroit bien précis, ce qui permet d'éviter l'interception sur la plage. À partir du moment où les migrants sont dans l'eau, ce n'est plus une opération de police mais de sauvetage en mer.

Nous connaissons une trentaine de réseaux, principalement des Irako-kurdes qui ont pris la main sur le marché alors qu'avant ils géraient les chargements de poids-lourds. Avec le Covid-19 et la fermeture des frontières, ils se sont rendus compte que les "small boats" étaient plus rentables, et c'est devenu le principal moyen pour convoier des migrants en Grande-Bretagne. Le **prix moyen**



**d'une traversée** se situe entre **2 500 et 3 000 euros**, mais peut monter jusqu'à 4 500 euros car certaines nationalités comme les Vietnamiens et les Albanais ont beaucoup plus d'argent. Vous multipliez une moyenne de 50 migrants par bateau par 3 000 euros, et vous arrivez à 150 000 euros par bateau, pour un bénéficiaire net d'environ 100 000 euros. Si vous multipliez ce résultat par le nombre de migrants qui ont traversé en 2022, ça fait 150 millions d'euros - contre plusieurs milliards de dollars dans le monde. Ce n'est pas autant que le trafic de drogue, mais cela reste extrêmement lucratif.

Avec les mineurs non accompagnés (MNA), on est vraiment dans l'exploitation de la misère humaine. Il y a ceux qui viennent en France pour être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), avec beaucoup de faux mineurs dans le lot, mais eux ne créent pas trop de trouble à l'ordre public. En revanche, les Nord-Africains vivent en totale clandestinité et sont employés par des réseaux criminels pour faire des cambriolages, des vols à l'arraché, c'est une délinquance qui est vraiment importante en France. On a à peu près 4 ou 5 filières MNA démantelées chaque année sur 300, mais c'est un sujet réel parce qu'ils n'ont aucun repère, aucune limite, et peuvent devenir à terme extrêmement dangereux. Il faut les sortir de cet engrenage criminel qui va les amener à être encore plus violents qu'aujourd'hui.

Les trafiquants ont de plus en plus recours aux **réseaux sociaux** pour faire leur publicité. On commence à avoir des dossiers là-dessus et on va créer un groupe de cyber veille pour essayer d'identifier les gens qui font la promotion du trafic de migrants. La difficulté est d'avoir des plateformes qui acceptent de collaborer. Les adresses IP sont souvent situées à l'étranger, ce qui ne facilite pas la tâche lorsqu'on procède à des réquisitions judiciaires.

De nombreuses filières se livrent à l'approvisionnement de main-d'œuvre pour le "travail illégal". Il y a la prostitution, l'hôtellerie et la restauration et également le domaine agricole. Ce sont surtout des réseaux nord-africains qui font venir des migrants en France pour les faire travailler, notamment dans le sud de la France. Ils détournent le visa saisonnier pour faire venir des migrants chez nous qui ne vont pas repartir. Il y a aussi le BTP : on a démantelé de grosses structures pakistanaises qui avait monté des fausses sociétés, souvent avec de la fraude documentaire, pour ensuite fournir des services dans le BTP, ce qui génère des préjudices énormes pour l'URSSAF et les impôts.

## **CONSEIL D'ETAT : DRONES ILLEGAUX**

Les autorités ne **pourront pas utiliser de drones pour contrôler les entrées illégales** à la frontière franco-espagnole. Le **Conseil d'État** a rendu son verdict mardi 25 juillet 2023, et juge le **procédé illégal**. Le juge des référés de la plus haute juridiction française valide ainsi l'analyse du tribunal administratif de Pau qui avait retoqué l'arrêté le 13 juillet 2023, au motif que le préfet n'établissait pas l'absolue nécessité de recourir à des drones plutôt que d'autres moyens "*moins intrusifs*" pour la surveillance des frontières. L'arrêté préfectoral, daté du 26 juin 2023, autorisait pendant un mois la captation, l'enregistrement et la transmission par la police aux **frontières d'Hendaye**, au Pays basque français, au moyen de caméras installées sur des aéronefs. Et ce, "*au titre de la surveillance aux frontières en vue de lutter contre leur franchissement irrégulier*". Le périmètre géographique prévu pour le recours aux drones s'étendait sur près de 20 km<sup>2</sup> autour de la frontière franco-espagnole, dans une zone comprenant un grand nombre d'habitations, avait souligné le tribunal administratif, saisi en urgence par trois associations et plusieurs riverains. Le ministère français de l'Intérieur, qui a fait appel de la décision devant le Conseil d'État, soutenait que l'utilisation de drones était nécessaire au regard d'une "*hausse du nombre de franchissements illégaux de la frontière*" franco-espagnole, notamment en période estivale, et d'effectifs de fonctionnaires insuffisants pour la surveillance des frontières. Mais le Conseil d'État a pointé plusieurs incohérences, notamment sur l'augmentation des flux dans cette zone. La plus haute juridiction a observé "*une baisse de 6 154 à 3 481 du nombre de non-admissions à la frontière, une hausse de 206 à 366 du nombre de réadmissions par les autorités espagnoles*" entre le premier semestre 2022 et le premier semestre

2023. Par ailleurs, le nombre d'étrangers en situation irrégulière interpellés a connu une hausse de 539 à 817 durant cette même période. Le juge estime en outre que l'administration n'a pas fourni d'éléments *"suffisamment circonstanciés pour justifier (...) que le service ne peut employer, pour l'exercice de cette mission dans cette zone et sur toute l'étendue de son périmètre, d'autres moyens moins intrusifs au regard du respect de la vie privée"* que des drones. La frontière franco-espagnole est très surveillée. Ces dernières années, la militarisation accrue de la région a poussé les exilés à **emprunter des itinéraires de plus en plus risqués**. Certains tentent par exemple de traverser à la nage, au péril de leur vie, la Bidassoa frontière naturelle entre l'Espagne et la France. Selon un rapport de plusieurs ONG publié début mai 2023, au moins 12 personnes ont péri à cette frontière entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2022, dont une partie en tentant d'échapper aux contrôles de la police, a dénoncé la Coopération d'actions aux frontières intérieures (Cafi), qui comprend notamment Amnesty international et Médecins du monde.

## AMIENS

Une Algérienne, mère d'une enfant de 4 ans et demi, était hébergée par le 115, mais s'est **retrouvée à la rue** du jour au lendemain après que la préfecture a **rejeté sa demande d'asile**. *"La première nuit, on a appelé le 115 plusieurs fois, il faisait très froid et ma fille est très sensible au froid. Le 115 n'a pas accepté, et nous a dit qu'ils n'avaient pas de places, qu'il fallait rester dehors. J'ai été obligée de rester la nuit dehors, avec ma fille, c'était très difficile"*. Elle a passé la nuit dans un parc avec une mère de famille arménienne qui s'est retrouvée dans la même situation avec son mari et ses trois enfants. *"Ma fille a dormi, mais moi, je ne pouvais pas dormir, j'avais peur. Une femme toute seule peut être agressée. Je n'oublierai pas cette nuit de toute ma vie."* Elles ne sont pas les seules dans cette situation. D'après le décompte du Réseau éducation sans frontières, 21 familles et 46 enfants pourraient se retrouver dans cette situation cet été à Amiens. L'association est parvenue à mettre à l'abri 12 enfants et 8 adultes en leur payant quelques nuits à l'auberge de jeunesse. Un répit de courte durée. *"On était très contentes de passer trois ou quatre jours ici, ma fille était très contente. Mais demain, on devra peut-être partir, il y a encore du stress."* Les deux femmes ont du mal à comprendre ce qui leur arrive. Elles font toutes les deux du bénévolat, cherchent un emploi et prennent des cours de français. L'une est très fière d'avoir réussi le DELF, un diplôme officiel de langue française qui prouve sa capacité à travailler ou suivre une formation en langue française. *"On aimerait que la préfecture nous aide parce que nous sommes des familles intégrées à la société, ma fille est très bien intégrée à l'école. J'essaie de faire le mieux pour moi et pour ma fille"*. De même pour l'autre : *"Je fais du bénévolat à la Croix Rouge, j'ai deux enfants à l'école, le premier est au collège. Les enfants travaillent très bien. Moi, je prends des cours de français et je cherche du travail, mais on ne nous en donne pas, parce qu'on n'a pas de papiers. C'est difficile."*

D'après RESF, le 115 devrait pouvoir héberger ces familles. *"D'année en année, les conditions d'accueil des étrangers se durcissent. Le 115 est à la base un hébergement inconditionnel. Normalement, quelle que soit la situation administrative de la personne, elle a droit à un hébergement d'urgence, mais aujourd'hui ça n'est plus le cas."* rappelle une bénévole de l'association. De son côté, la préfecture se défend de toute discrimination envers les personnes déboutées du droit d'asile dans le cadre de l'hébergement d'urgence, et assure que la situation est due à la saturation du dispositif, précisant que *"le manque de places disponibles ne permet plus de répondre à l'ensemble des demandes de prises en charge"*. Elle indique également avoir proposé à plusieurs familles d'être logées dans le centre de préparation au retour situé à Péronne. RESF confirme que ces familles ont refusé cette alternative. *"C'est un centre de préparation au retour, sauf que ces familles ne souhaitent pas retourner dans leur pays d'origine qu'elles ont fui pour des raisons qui leur sont propres. Elles veulent rester en France."* De son côté, la préfecture dément et assure que l'accueil dans ce centre *"ne signifie pas qu'une procédure d'éloignement est automatiquement enclenchée"*. Pas de quoi rassurer les familles, qui, pour certaines, craignent pour leur sécurité dans le cas d'un retour au pays. C'est le cas d'un militaire qui assure avoir été menacé par des pro-Poutine, et qui a fui la Géorgie il y a près de cinq ans avec sa compagne et ses trois filles. L'aînée qui n'a que dix ans, est très au fait ce qui se

passé pour sa famille. *"C'est moi qui fait la traductrice dans ma famille, donc je sais tout en même temps que mes parents. C'est très difficile pour moi de supporter autant de choses"*, exprime-t-elle dans un français impeccable. Elle considère Amiens comme sa maison et n'imagine pas en partir. *"Mes sœurs et moi, on est parmi les meilleures élèves de l'école. Je n'ai pas envie de quitter la France, pas envie de partir d'Amiens. J'ai mes amis ici, je suis scolarisée ici. Amiens, c'est comme mon lieu de naissance ! Ça va faire cinq ans que je suis là..."* Cette période de cinq ans est fondamentale : c'est le temps de présence en France nécessaire pour pouvoir prétendre à un titre de séjour. Certaines familles ne sont à quelques semaines de la date anniversaire de leur arrivée et pourraient déposer leur demande très bientôt. Mais leur expulsion vient compliquer la chose : il faut obligatoirement avoir une adresse physique pour monter le dossier. *"C'est la double peine. Elles se retrouvent à la rue, et elles ne peuvent pas déposer une demande de titre de séjour sans cette adresse."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/amiens/deboutees-du-droit-d-asile-plusieurs-parents-et-leurs-enfants-se-retrouvent-a-la-rue-nous-sommes-des-familles-integrees-a-la-societe-2817002.html>

Une **plainte a été déposée** mardi, au commissariat d'Amiens par Guy de la Motte Saint-Pierre, **personnalité amiénoise engagée pour les droits des migrants et des exilés**. Il a été la cible de menaces racistes. Dans ce texte de deux pages, envoyé le 12 juillet 2023, l'auteur tient de nombreux propos à caractère raciste, utilisant les mots de "race", de "nègre", de "guerre civile raciale", de "sauvagerie africaine". Il évoque également la mort de l'enseignant Samuel Paty, assassiné en octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine. *"Tu prendras alors peur à l'idée de te faire découper à la machette façon Samuel Paty"*, poursuit l'auteur du texte, qui l'a envoyé via une messagerie sécurisée.

**Ce n'est pas la première fois** que Guy de la Motte Saint-Pierre reçoit de tels écrits. *"Sauf que là, ça prenait une tournure beaucoup plus grave dans les menaces. Si, en ce qui me concerne, ça me fait ni chaud ni froid, la conclusion où ils se permettent aussi de menacer mes amis, cela m'a beaucoup énervé"*. Il s'est d'ailleurs interrogé longuement interrogé avant de déposer plainte. *"Est-ce que je vais plus loin et mettre face au grand public ce qu'il se passe et j'entretiens soi-disant leur audience ? Ou alors je joue le coup du mépris ? Mais non, au bout d'un moment c'est trop facile de se dire qu'il est tellement con que je ne vais pas lui répondre."* *"On en revient toujours à faire en sorte que les gens soient séparés, étiquetés et surtout refuser la moindre parcelle de fraternité et de solidarité. Mais je voudrais franchement avoir l'assurance que la plainte, qui n'est que le reflet de ce qui se passe dans bien d'autres endroits, est bien prise en considération"*, poursuit Guy de la Motte Saint-Pierre.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/amiens-une-figure-de-la-lutte-pour-les-droits-des-migrants-depose-plainte-pour-menaces-de-mort-8222495>

## CAEN

Un ressortissant indien allait déposer début juillet son dossier de demande de régularisation par le travail, qu'il aurait été en droit de demander au titre de la circulaire Valls puisqu'il travaille en CDI dans un restaurant caennais depuis 24 mois. Un passant avait appelé la police en le voyant entrer dans une église en plein centre-ville de Caen. Ceci au lendemain de l'attaque d'Annecy qui avait créé un climat malsain de méfiance vis-à-vis des personnes étrangères. A la suite de son interpellation, il est sorti du commissariat après une retenue administrative de 24 h, sanctionné par une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) et une Interdiction de retour sur le territoire français (IRTF). Le père de famille a demandé l'annulation de ces mesures d'éloignement devant le tribunal administratif de Caen. Lors de l'audience devant le tribunal administratif de Caen en date du mardi 4 juillet 2023, l'avocate en droit des étrangers au barreau de Caen, a plaidé **l'irrégularité de l'arrestation**, a souligné le non-respect du droit d'être assisté par un avocat pendant la retenue administrative et a pu démontrer les attaches privées et familiales en France, ainsi que l'autonomie

financière de la famille. De plus, les témoignages de son employeur, de la communauté chrétienne de sa paroisse et des associations dont lui et son épouse sont membres (atelier d'apprentissage du français, chorale etc), prouvent les efforts continus de la famille pour réussir leur insertion et leur intégration dans la société française. L'avocate a également plaidé que les requérants n'avaient pas pu déférer à l'OQTF de juillet 2021 suite à l'hospitalisation de madame consécutive à une erreur médicale à cette même période. Enfin, la mobilisation d'une centaine de personnes, à la suite de l'appel initié par le groupe de Caen de La Cimade, pour le soutenir le jour de l'audience, ainsi que les multiples marques de solidarité et de sympathie dont il a bénéficié témoignent de l'émotion légitime suscitée par cette situation. L'homme et les bénévoles qui l'accompagnent, viennent d'apprendre la décision de **maintien de ces mesures d'éloignement**. En effet, le juge a retenu qu'il ne lui appartenait pas, en sa qualité de juge administratif, de se prononcer sur la régularité des conditions du contrôle et de la retenue qui ont précédé l'intervention de la mesure d'éloignement, et il n'a pas été sensible à toutes les preuves d'intégration de la famille (travail, participation à la vie associative...). L'homme fait appel du jugement auprès de la **cour administrative d'appel de Nantes**. Nous sommes indignés par cette décision dont la brutalité met en jeu la vie familiale ; il risque maintenant de perdre son travail et le logement qui abrite sa famille, alors même que son employeur est très satisfait de ses services, et que son petit garçon est né en France. Nous dénonçons tout particulièrement le caractère inopiné et arbitraire de l'interpellation à l'intérieur même d'une église alors que la personne concernée était simplement en train de prier, en violation de la tradition de paix et d'asile portée par les lieux de culte. Aucun trouble à l'ordre public n'ayant été constaté, seule son apparence a pu conduire à estimer suspect son comportement rappelant les plus sombres périodes de notre histoire. Nous restons donc déterminés à soutenir cette famille dont les efforts d'intégration sont exemplaires. Nous pensons en effet que ces conditions d'interpellation justifient que le préfet puisse retirer à titre exceptionnel ses décisions d'éloignement ; et c'est à ce titre que nous allons organiser une mobilisation politique et citoyenne en sa faveur à la fin août, une fois que le nouveau préfet sera installé.

<https://www.lacimade.org/communique-le-cuisinier-en-cdi-interpelle-irregulierement-dans-une-eglise-risque-expulsion-suite-a-la-decision-du-tribunal-administratif/>

## CLERMONT-FERRAND

Le squat du quartier de la Pardieu à Clermont-Ferrand, baptisé ironiquement le "**squat 5 étoiles**", a été évacué mercredi matin 2 août 2023. La police est intervenue pour déloger les jeunes migrants qui étaient **hébergés dans deux pavillons depuis 2017**. Le dernier avis d'évacuation avait été notifié à la fin du mois d'avril 2023. Cette fois, il a été mis à exécution. Ce n'est pas une surprise pour les militants du **Collectif Citoyen 63** qui avaient appelé à la mobilisation ce mercredi matin. Une trentaine de membres des différentes associations qui composent ce collectif étaient présents pour orienter les jeunes. Un exilé, arrivé en novembre 2022 dans le squat, tient son papier remis par la préfecture. *"On a l'adresse de notre hôtel, c'est pas facile, mais ça va aller"* confie-t-il. Les **36 jeunes migrants, qui se disent mineurs**, avaient préparé leurs affaires la veille et n'ont pas opposé de résistance. Ils sont sortis par petits groupes, assistés par les membres du collectif qui vont les accompagner dans les prochains jours. Mais ces derniers sont inquiets car ce logement est seulement temporaire. *"Pour l'instant, ils sont mis à l'abris mais jusqu'à quand, on ne sait pas... On a peur qu'ils se retrouvent à la rue"* redoute une des membres du réseau éducation sans frontière (RESF). La préfecture du Puy-de-Dôme précise, dans un communiqué, que la grande majorité des hommes expulsés sont en situation irrégulière et qu'ils ont été **orientés vers des hébergements d'urgence, appartements ou hôtels**. Quant aux deux pavillons qui composaient ce squat "5 étoiles", des travaux de sécurisation vont être réalisés rapidement pour empêcher toute nouvelle intrusion.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/clermont-ferrand-les-occupants-du-squat-5-etoiles-expulses-ce-mercredi-6002897>

## LYON

Sur le territoire de l'agglomération lyonnaise, environ **300 jeunes**, se présentant comme **mineurs, attendent de passer devant un juge pour en obtenir la reconnaissance** par l'Etat français. C'est l'étape obligatoire après que Forum réfugiés, qui évalue leur minorité sur la base d'un entretien pour le compte de la Métropole de Lyon, a contesté leur minorité. Selon le collectif Soutiens migrants Croix-Rousse, une centaine d'entre eux est hébergée dans des squats, une autre centaine au square Sainte-Marie-Perrin, en face des locaux de la Métropole de Lyon. Le processus est long. Entre quatre et six mois d'attente séparent la notification de refus d'une reconnaissance de minorité par la Métropole de Lyon, et l'obtention d'une audience de recours devant un juge. Un délai pendant lequel ces personnes se retrouvent démunies, soutenues par les associations et collectifs. Pourtant le 25 janvier 2023, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a constaté la **violation, par l'Etat français, de plusieurs articles de la Convention internationale des droits de l'enfant**. Appelant ainsi à considérer tout enfant comme tel, dès lors qu'il le déclare, jusqu'à la décision définitive d'un juge. D'autant que, si **Forum réfugié ne juge recevable que 30 % en moyenne des dossiers, 80 % des recours devant la justice** aboutissent quant à eux à une reconnaissance de minorité. *"On dénonce clairement un entretien à charge"*, selon le collectif Soutiens migrants Croix-Rousse. *"On a l'impression que tout est prétexte pour dire qu'ils ne sont pas mineurs"*. *"Notre situation est grave. On demande à l'Etat de nous sécuriser, en attendant que l'on soit reconnu comme mineurs par le juge"*, lance un mineur en recours depuis plusieurs mois. *"Il y a ici des gens très intelligents, qui veulent étudier, faire du sport, ils peuvent servir la France"*, lui s'est vu refuser le statut de mineur parce qu'il parlait français et demandait peu d'aide. Ces dernières semaines, plusieurs campements ont été évacués par les services de l'Etat, notamment celui installé place de Milan tout proche de la gare de la Part-Dieu. *"On se sent menacés d'une expulsion ; Démanteler des campements de gens qui vivent à la rue ça n'a pas de sens, où vont-ils aller ?"*

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230725-lyon-capitale-un-collectif-alerte-sur-la-situation-des-mineurs-isole-s-en-recours-copie.pdf>

## MAYOTTE

### Mayotte : ambiguïtés et non-dits d'une situation (post)coloniale

Mayotte fait partie d'un archipel uni par des traits culturels, une langue, une religion (l'islam) et une histoire en commun, mais coupé en deux par une frontière du fait qu'elle est restée française, puis devenue département, et région européenne « ultra-périphérique ». Les trois autres îles forment l'Union des Comores, un pays indépendant qui revendique Mayotte comme partie de son territoire national. Pourquoi Mayotte est-elle française dans un archipel qui ne l'est plus ? Comment peut-elle compter près de 50 % de migrants « étrangers », en réalité comoriens à 90 % et que fuient ces derniers ? Comment un département français peut-il, malgré ses ressources, présenter le tableau social et sécuritaire décrit ? **Mayotte, comorienne ou non ?** C'est pour des raisons géostratégiques que Mayotte (374 km<sup>2</sup>, 300 000 habitants) est devenue française en 1841, raisons qui ont évolué aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles mais restent des non-dits de la situation actuelle. La région est notamment un centre d'écoute et de surveillance du canal du Mozambique et une zone économique de 2,5 millions de km<sup>2</sup> au sein d'une zone maritime sous juridiction française de 17 millions de km<sup>2</sup>.

Un intéressant article, écrit par des universitaires anthropologues, sur ce qu'est Mayotte aujourd'hui (Publié: 3 août 2023). A lire sur le site suivant :

<https://theconversation.com/mayotte-ambigu-tes-et-non-dits-dune-situation-post-coloniale-206004>

## RENNES

La Bretagne fait partie des dix régions choisies par l'État en mai 2023 **pour accueillir des sans-abri de la région parisienne**. Il a identifié des locaux, renommés **sas d'hébergement**. Celui

de Montgermont est en bordure de Rennes. Le 20 juin 2023, 19 personnes ont été prises en charge pendant trois semaines. Elles ont été ensuite logées dans différents endroits d'Ille-et-Vilaine. Le 11 juillet, 50 nouveaux résidents temporaires se sont arrêtés au sas pour ensuite être hébergés dans le Morbihan. Une quarantaine d'autres personnes sont arrivées à leur tour, jeudi 3 août, dans cet ancien hôtel de la métropole rennaise. Le roulement de toutes les trois semaines, est le calendrier annoncé par l'État. L'objectif est d'identifier les différents besoins des sans-abri et trouver en trois semaines une solution pour chacun. « **Après examen de leur situation administrative, l'ensemble de ces personnes a été orienté vers des dispositifs d'hébergement adaptés** », hébergements d'urgence ou centres d'accueil pour demandeurs d'asile, selon les profils. Ils étaient tous à la rue, dans Paris ou en périphérie. Beaucoup d'hommes et femmes, isolées. Quelques familles avec des enfants mineurs. L'État avait promis que chacun viendrait sur la base du volontariat. Ce que confirment quatre jeunes qui sortent du sas de Montgermont. Ils ont entre 28 et 35 ans et sont originaires d'Éthiopie et d'Érythrée. « *Ici, on est en sécurité et on peut faire une demande d'asile* », détaille l'un d'eux qui dormait dehors depuis plusieurs mois au camp de migrants de la Porte de La Chapelle. La majorité est sans papiers, de différentes nationalités : afghane, ivoirienne, soudanaise... L'État considère que « *le dispositif, désormais pleinement opérationnel, a donc permis d'accompagner 69 personnes dans l'accès à leurs droits et aux soins* », et compte continuer dans le même esprit avec les prochains. L'association Aurore, mandatée pour s'occuper de l'accompagnement administratif et social de chacun, se veut plus prudente. « Ces personnes vivaient dans des conditions inacceptables à Paris, beaucoup dans une grande errance », rappelle le directeur du sas de Montgermont. « Aujourd'hui, on manque de recul pour analyser la pertinence du dispositif. Il faut bien préparer en amont les arrivées pour trouver une réelle solution pour tous. »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/en-deux-mois-une-centaine-de-sans-abri-de-region-parisienne-prise-en-charge-pres-de-rennes-bdd48d16-32d4-11ee-9d47-98afe4d15a3>

Une nouvelle fois, durant l'été, le parc des Gayeulles de Rennes devient le refuge précaire de familles de migrants, dont une majorité de personnes d'origine géorgienne et albanaise. A nouveau, les associations se mobilisent pour leur venir en aide. **Faute de toit, c'est sous des tentes qu'ils vivent**, loin de nombreux regards. Le campement s'est installé il y a deux mois, à la fin de la trêve hivernale. Faute de solution d'hébergement au 115 ou dans les centres de demandeurs d'asile, certaines familles vivent là depuis. *"Il y a une grande précarité. Il ne faut pas transmettre son stress, il faut aller loin pour trouver de la nourriture auprès des associations caritatives. Et puis, ils attendent surtout les conclusions des procédures pour savoir ce qu'ils vont devenir."* Mais en ce début août 2023, la situation devient préoccupante. Dans l'urgence, ces derniers jours, des bâches ont été installées au-dessus des tentes pour les protéger. Une jeune albanaise dit : *"Nous avons peur la nuit avec le vent que des branches d'arbres tombent et que l'eau rentre dans notre tente."* Il y a quelques jours, un homme a été hospitalisé, l'humidité a aggravé son asthme et ses problèmes cardiaques. *"J'ai juste besoin d'une chambre pour mon mari"* dit-elle, en implorant la mairie. Ce soir au campement, ils sont 80 dont une trentaine d'enfants. Et ce sont souvent eux qui aident les grands à tromper les peurs et les angoisses. Devant sa tente, un petit géorgien répète ses pas : il rêve de devenir danseur. Un peu d'espoir pour ses congénères.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/rennes-les-migrants-installes-au-parc-des-gayeulles-affrontent-le-froid-et-la-pluie-2821436.html>

## **PONT-L'ABBE**

Quatre jeunes migrants ont pu profiter d'un **stage d'acclimatation à l'eau** organisé du 31 juillet au 4 août 2023 dans la piscine de Pont-l'Abbé (Finistère). Mise en place par l'association Le Temps Partagé, cette initiative doit permettre à ces mineurs isolés de surmonter des traumatismes vécus durant leur traversée de la Méditerranée et de retrouver de la sérénité au contact du milieu aquatique. « Les quatre jours pour rejoindre l'Espagne ont été un enfer. La pirogue à ciel ouvert, sur laquelle j'avais pris place, était sans arrêt chahutée par le vent et les vagues. Nous n'avions que de l'eau, du pain et quelques biscuits. Trois nuits sans dormir. Je garde toujours en moi l'odeur de

l'essence et la peur au ventre à l'idée de me noyer car je ne savais pas nager. » De cette traversée traumatisante, réalisée à l'âge de 15 ans, il garde une profonde crainte de l'eau. Pour ce stage, « *L'objectif que nous avons défini ensemble, c'est d'aider ces jeunes à retrouver une certaine sérénité dans l'eau, d'y trouver du plaisir par le biais du jeu, de la relaxation et une ré **acclimatation à un milieu qui a été source d'un énorme traumatisme*** ».

<https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-08-03/pour-vaincre-le-traumatisme-de-leur-traversee-ces-migrants-apprennent-a-nager-avec-des-benevoles-469a0199-537f-4c87-878b-c8e63ba72bce>

## **MERIGNY** (INDRE)

Un **centre d'accueil de demandeurs d'asile** (ou CADA) vient de s'installer dans des locaux proches de l'EHPAD de la Roche-Bellusson, à Méridygn dans l'Indre. Des **rencontres entre personnes âgées et migrante** est le pari de l'établissement. Deux jeunes femmes, l'une venue de Côte d'Ivoire, l'autre du Tibet sont déjà là. Un malien et un bangladais arrivent cette semaine. Cela fait plus d'un mois que les résidents de l'EHPAD savent que des migrants viennent s'installer. *"On me demandait tous les jours quand ils arrivaient"*, sourit celle qui gère le centre d'accueil. Elle a beaucoup aimé les premiers contacts entre personnes âgées et demandeuses d'asile. *"Un monsieur a dit à Maryam, de Côte d'Ivoire, "bon il va falloir parler fort ma fille, je suis sourd moi"*. Des échanges francs qui réjouissent le directeur de la résidence retraite. *"Pour nous c'est super intéressant cette rencontre entre deux vulnérabilités, celle de personnes âgées et de demandeuses d'asile."* Il conçoit la Roche-Bellusson comme un *"lieu de vie ouvert"*. Plusieurs activités en commun sont prévues pour favoriser les rencontres. La femme d'origine tibétaine, est arrivée depuis deux jours. Elle se sent déjà bien au sein de la résidence : *"Je me sens comme en famille, même si ma famille me manque"*, conclut-elle, émue. Au total, 18 personnes pourront être accueillies au centre.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-premiers-demandeurs-d-asile-sont-arrives-a-la-residence-retraite-de-la-roche-bellusson-dans-l-indre-6723658>

## **TOULOUSE**

La préfecture de Haute-Garonne, soutenue par la Métropole et la mairie de Toulouse, a entamé ses démarches de remise à la rue d'un grand nombre de familles, de femmes isolées et/ou victimes de violences, de personnes âgées et d'enfants. Le 27 juillet 2023, **166 ménages, soit 371 personnes**, dont 136 enfants ont reçu une lettre de **fin de prise en charge de l'hôtel**. Parmi ces personnes, 296 ont été remises à la rue, dont 131 enfants – sans aucune autre proposition de solution. Parmi eux, il y a des femmes enceintes de sept mois et plus, des nourrissons de moins d'un an, des personnes âgées malades et en cours de traitement, des femmes victimes de violences et des familles entières. Cette liste non exhaustive témoigne de la violence des choix de la Préfecture de Haute-Garonne. La préfecture préfère bafouer le droit français, européen et international, plutôt que de prendre ses responsabilités politiques et d'assumer la nécessité d'une politique sociale d'accueil décente, inclusive et humaine. Ces services sont censés garantir le minimum de sécurité et de dignité pour les personnes. Certaines familles se sont montées en collectif afin d'essayer d'obtenir des réponses et des solutions de la part de la préfecture. Ce collectif avait ainsi décidé d'une première action : installer un **campement dans le parc de la Basilique Saint Sernin**. Nous les avons accompagnées dans cette démarche autant que possible, et continuons à le faire aujourd'hui encore. Moins de 24h après l'installation, la police a **encerclé le parc et interdit toute entrée** dans celui-ci. Après de vaines négociations, les ordres de la préfecture sont tombés : *"Vous partez tous ou on contrôle et on arrête les gens"*. De nouveau, aucune solution n'a été proposée pour pallier l'urgence de la situation. Le collectif, à défaut d'avoir pu s'installer, a pu obtenir un rendez-vous avec la préfecture ce lundi 31/07/2023. Rendez-vous auquel nous avons accompagné le porte-parole du collectif, et durant lequel nous avons été reçus par la Directrice adjointe de la DDETS, et la déléguée du Préfet. Après leur avoir exposé les différentes situations et vulnérabilités, les représentantes de la préfecture nous ont expliqué avoir pour objectif de vouloir fluidifier le dispositif d'hébergement d'urgence. Cependant, encore aujourd'hui, nous avons rencontré une famille avec un bébé de deux

mois en demande d'asile et pourtant à la rue. La préfecture s'est cachée derrière son criant manque de moyens, et le dilemme entre l'accueil de nouvelles familles vulnérables à protéger et les familles bénéficiant déjà de cet accueil d'urgence, en attente d'une solution plus pérenne.

<https://utopia56.org/toulouse-296-personnes-renvoyees-a-la-rue/#>

## MÉDITERRANÉE

### AMELIORER LA REGULATION DES FLUX MIGRATOIRES.

Dimanche 23 juillet 2023, à Rome, plusieurs dirigeants du pourtour méditerranéen se sont réunis autour de la cheffe du gouvernement italien afin de jeter les bases d'un fonds pour financer les projets d'investissements et le contrôle aux frontières. Parmi la vingtaine de personnalités présentes, les présidents de la Tunisie, des Émirats arabes unis, de la Mauritanie, la présidente de la Commission européenne et le président du Conseil européen, le Haut-commissaire du HCR, et des délégués des grandes institutions financières internationales. La dirigeante italienne entend promouvoir un nouveau mode **de coopération entre pays d'immigration et pays d'émigration**, sur le modèle de l'accord signé par l'Union européenne (UE) avec la Tunisie dans **le but de freiner l'arrivée de migrants** sur le Vieux continent. À l'issue d'une demi-journée de pourparlers, la Première ministre italienne a annoncé la création d'un fonds qui sera abondé par une première conférence des donateurs dont la date n'a pas été arrêtée, initiative à laquelle les Émirats arabes unis ont déjà apporté 100 millions d'euros. Elle a également défini les priorités de ce qui a été intitulé le "**processus de Rome**" : *"Lutte contre l'immigration illégale, gestion des flux légaux d'immigration, soutien aux réfugiés, et surtout, la chose la plus importante, sinon tout ce que nous ferons sera insuffisant, une large coopération pour soutenir le développement de l'Afrique, et particulièrement des pays de provenance"* des migrants. Les *"lignes de financement prioritaires doivent avant tout concerner les investissements stratégiques et les infrastructures car c'est la manière la plus pérenne de faire de la coopération"*.

Dès son arrivée au pouvoir en 2022, elle s'était fixée comme objectif de *"stopper les débarquements"* de migrants en Italie, notamment en **limitant autant que possible l'action des navires humanitaires en Méditerranée**. Après avoir effectué un sauvetage, les équipages de ces navires ambulances sont désormais obligés de se rendre tout de suite dans le port attribué. Par ailleurs, les ports de débarquements des exilés qui leur sont attribués sont très éloignés des zones de sauvetage. Une mesure qui contraint les navires à faire des jours de route et à s'absenter autant de temps de la zone de sauvetage. Selon Rome, quelque **80 000 personnes ont traversé la Méditerranée et sont arrivées sur les côtes de la péninsule depuis 2023**, contre 33 000 l'an dernier sur la même période, en majorité au départ du littoral tunisien. Face à ce constat, elle, et la Commission européenne ont intensifié leur *"dialogue"* avec la Tunisie en promettant des financements si le pays s'engage à combattre l'émigration à partir de son territoire. Un haut responsable européen s'exprimant sous couvert de l'anonymat a confirmé que l'UE souhaitait négocier avec l'Égypte et le Maroc des partenariats similaires.

Mais ces **accords passés avec des régimes autoritaires** sont très largement critiqués par les ONG de défense des exilés. L'allemande Sea-Watch déplore que *"l'UE et ses États-membres continuent de durcir leurs politiques mortelles d'isolement"* tandis que Human Rights Watch (HRW) estime que *"l'Europe n'a rien appris de sa complicité dans les abus atroces commis à l'encontre des migrants en Libye"*. HRW a également pointé cette semaine dans un rapport "de graves abus" ces derniers mois chez les forces de sécurité tunisiennes contre les migrants africains, estimant que l'UE devrait **cesser son soutien** à ce pays dans la lutte contre l'immigration irrégulière.



## **LES NAVIRES HUMANITAIRES NE CONSTITUENT PAS UN "FACTEUR D'ATTRACTION"**

**Contrairement au discours régulièrement relayé par l'extrême-droite européenne, la présence des ONG de sauvetage en Méditerranée n'incitent pas les migrants à prendre la mer.** Une nouvelle étude contredit les détracteurs des ONG de sauvetage.

D'après un rapport de Scientific Reports (<https://www.nature.com/articles/s41598-023-38119-4>), **les opérations de sauvetage** de migrants en Méditerranée centrale **n'ont pas d'influence sur les tentatives de traversées**. En clair, la présence de navires humanitaires en mer ou de garde-côtes ne constituent pas un "*facteur d'attraction*" pour les candidats à l'exil. Les auteurs de l'étude ont collecté des données de l'agence européenne des frontières de l'UE (Frontex), des garde-côtes tunisiens et libyens, de l'OIM et de l'ONG néerlandaise United for intercultural action - qui compile l'identité des victimes. Et ce, pour une période s'étalant de 2011 à 2020. Ils ont ensuite effectué des simulations avec un modèle permettant d'identifier les **facteurs qui prédisaient** le mieux les variations des passages. Ces facteurs comprenaient le **nombre de sauvetages, les taux de change, les prix des produits de base, le taux de chômage, les conflits, les flux aériens, la météo**. Conclusion : le nombre de traversées maritimes ne varie pas en fonction des sauvetages. "*Il n'y a pas de lien entre le fait de sauver des vies en mer et les flux migratoires*". Bien que la mobilité humaine soit effectivement affectée par divers obstacles structurels, les activités de recherche et de sauvetage [...] ne peuvent pas expliquer l'augmentation du nombre de départs et d'arrivées en provenance de Libye, ni pourquoi les gens décident ou sont obligés de partir", indique l'étude. "*La recherche et le sauvetage sont une réponse au débit [de traversées] plus élevé, pas une cause*" de cette augmentation de migrants en mer. Ce lien de causalité n'est pas établi même lors des sauvetages plus importants, comme l'opération Mare Nostrum "de la marine italienne, qui avait permis de secourir plus de 100 000 personnes en Méditerranée entre 2013 et 2014". En revanche, les conflits, catastrophes naturelles ou les prix des produits de base dans les pays d'origine, ont joué sur les traversées. La météo le jour de l'embarquement aussi.

Depuis des années, des voix s'élèvent pour dénoncer la présence d'humanitaires en mer, et affirment que les migrants sont incités à entreprendre la traversée car ils pensent être secourus en cas de naufrage. Une idée reçue qui alimente le mythe de "*l'appel d'air*", régulièrement brandi en étendard par l'extrême-droite pour justifier sa politique anti-migrants. Dès son arrivée au pouvoir en 2022, la Première ministre italienne d'extrême-droite, s'est ainsi fixée comme objectif de "*stopper les débarquements*" de migrants en Italie, notamment en limitant autant que possible l'action des navires humanitaires en Méditerranée. La nouvelle loi de Janvier 2023, oblige désormais les navires d'ONG à **se rendre dans le port sûr** qui leur est attribué **immédiatement** après avoir effectué un sauvetage. Sans attendre donc dans la zone de recherche maritime, comme c'est souvent le cas, qu'une éventuelle autre alerte surgisse, optimisant ainsi leur présence en Méditerranée centrale. Les ports de débarquements des exilés qui leur sont attribués sont également très éloignés des zones de sauvetage, ce qui contraint les navires à **faire des jours de route et à s'absenter** autant de temps **de la zone de sauvetage**. Mi-juillet 2023, le Geo Barents, a été contraint de **débarquer ses 462 naufragés secourus dans trois ports italiens différents**. Une décision jugée "déraisonnable" par l'ONG. Au-delà des conséquences mentales et physiques pour les naufragés déjà épuisés par la traversée, cette nouvelle loi n'impacte que très peu, voire pas du tout, *leur détermination à rejoindre l'Europe* par la mer.

**Depuis le 1er janvier 2023, plus de 89 000 personnes ont débarqué en Italie**, par leurs propres moyens, ou secourus par les garde-côtes ou les navires humanitaires, contre **48 091 à la même période en 2022**. Et d'après Frontex, les franchissements de frontières en Méditerranée centrale ont augmenté cette année de 137% par rapport à la même période en 2022.

Le déploiement plus important des garde-côtes libyens au large du pays depuis 2017, avec le soutien de l' UE, **n'a pas plus d'impact que la loi italienne**. "*Bien que les politiques*  
page17

*d'externalisation ont pour objectif de dissuader ou de détourner la migration irrégulière, du moins à court terme, elles n'affectent pas les moteurs structurels qui influencent le flux des traversées",* explique Scientific Reports. Elles peuvent même "**forcer les migrants à emprunter des itinéraires plus dangereux**".

Selon l'OIM, depuis 2014, plus de 20 000 migrants y sont morts noyés ou portés disparus en tentant de rejoindre l'Europe.

## **OPEN ARMS**

Une première opération a été menée mercredi 2 août 2023 et a permis de **secourir 24 personnes**, dont 6 femmes, 9 mineurs non accompagnés et un enfant de 3 ans. Majoritairement originaire d'Érythrée et d'Éthiopie, ils avaient quitté la Libye 5 jours avant, à bord d'une embarcation en bois. Cinq personnes étaient passées par-dessus bord lorsque le navire humanitaire est arrivé sur place. Peu de temps après, alors qu'il faisait route vers **Civitavecchia**, le port assigné par les autorités italiennes pour le débarquement des rescapés, le bateau espagnol a porté secours à une seconde embarcation. Cette fois-ci, ce sont **46 personnes**, dont 11 femmes et 2 enfants qui ont été sauvées. Au total, l'Open Arms fait donc route vers l'Italie avec **70 passagers**.

## **AUSTRAL ( VOILIER)**

Il a porté assistance à deux embarcations avec **62 personnes**, dont une femme enceinte. Selon le site de suivi en direct du trafic maritime, les rescapés ont été débarqués à Lampedusa dans la nuit de mercredi à jeudi. Plus tôt dans la semaine.

le 1er août 2023, ce sont aussi 24 personnes qui ont été sauvées par les garde-côtes et débarquées en Sicile. Le même jour, selon Alarm Phone, 170 personnes parties de Libye ont été interceptées par les garde-côtes libyens et ramenées en Libye où "elles ont été arrêtées", selon l'ONG.

## **MARE\*GO**

Mercredi 19 juillet 2023, le Mare\*Go a repéré environ 400 personnes en détresse en Méditerranée centrale. En fin d'après-midi, le petit navire humanitaire a aperçu neuf canots en difficulté au large de la Tunisie. "*La plupart étaient à la dérive*". L'équipage a averti les autorités italiennes pour qu'ils procèdent au sauvetage des exilés. Le Mare\*Go n'est pas adapté aux secours en mer. Il sillonne depuis fin mai la Méditerranée centrale mais reste à proximité des embarcations en attendant la venue des garde-côtes. Les humanitaires fournissent généralement de l'eau et des gilets de sauvetage aux naufragés, et s'assurent que la situation est stabilisée. La nuit est tombée, les migrants étaient toujours en pleine mer, sous la supervision de l'ONG, malgré les demandes "*urgentes de soutien*" envoyées à Rome. "*Nous avons prévenu les autorités italiennes que nous étions extrêmement inquiets de perdre de vue les canots (...)* [Les passagers] *étaient dans un état critique*". Nombre de personnes présentaient des risques de déshydratation et souffraient de brûlures causées par le carburant. Une femme enceinte a perdu connaissance dans la soirée et a été prise en charge à bord du navire humanitaire. Cinq heures après avoir donné l'alerte, les garde-côtes italiens sont finalement arrivés sur les lieux. Le Mare\*Go a pris en charge les évacuations des migrants, faisant la navette entre les embarcations et les navires des autorités. Lors de ces opérations, 15 personnes, sans gilet de sauvetage, sont tombées à l'eau mais ont pu être secourues par les humanitaires. **Le retard des garde-côtes italiens "a exposé les survivants et notre équipage au danger d'opérer dans l'obscurité, avec des bateaux à la dérive, risquant de couler ou de disparaître en mer"**, a regretté l'ONG. Huit embarcations ont été prises en charge par les autorités, le neuvième par le Mare\*Go, qui fait route **vers Trapani**, en Sicile, pour **débarquer les naufragés**.

## **NADIR**

Mardi 18 juillet 2023, le Voilier Nadir, de l'ONG ResQship a repéré 341 exilés, répartis dans huit bateaux en détresse, en seulement 14h. "*L'équipage a distribué des gilets de sauvetage et prodigué les premiers soins*". Comme le Mare\*Go, le bateau n'est pas équipé pour accueillir à bord un grand nombre d'exilés. "*En raison de la détérioration des conditions météorologiques*", le Nadir

a quand même pris en charge 138 personnes dans la nuit de mardi à mercredi. Vers 22h, les garde-côtes italiens ont secouru les quatre autres embarcations en difficulté et transbordés 19 migrants à bord du Nadir. Le voilier a pu déposer les **119 exilés à Lampedusa** au petit matin.

## LOUISE MICHEL

Lundi 31 juillet 2023, après avoir été informé de la présence d'un bateau en détresse le navire humanitaire a **secouru "41 personnes, dont un bébé, dans un bateau en fer surpeuplé et inapte à naviguer"**. L'embarcation, qui avait quitté la ville tunisienne de Sfax, était en train de prendre l'eau. Tous les passagers ont été pris en charge par l'équipage. Le navire est arrivé au port de **Trapani** mardi 14 juillet 2023, aux alentours de 8h. Le bateau de migrants avait quitté Sfax en même temps qu'une autre embarcation qui, elle, a été secourue par les garde-côtes italiens.

# UNION EUROPÉENNE

## CONTROLLER LA MIGRATION GRACE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Détections de mensonges, vérification de documents, surveillance autonome, suivi des flux migratoires, mises en relation basées sur des algorithmes pour placer les demandeurs d'asile : la liste des champs d'application pour encadrer, surveiller et **contrôler la migration grâce aux nouvelles technologies** au sein de l'UE est longue. Plusieurs ONG et chercheurs mettent toutefois en garde contre la digitalisation à outrance dans la gestion migratoire. En juin 2023, le Parlement européen a voté en faveur d'un **projet de régulation de l'intelligence artificielle (IA)**, qui serait la première loi globale dans ce domaine au monde. Malgré la volonté d'**interdire** les méthodes de surveillance de masse, notamment à travers **la reconnaissance faciale**, des ONG de défense des droits de l'homme affirment que le projet de loi dans sa forme actuelle ne protège pas suffisamment les demandeurs d'asile et les réfugiés. "*Le Parlement européen n'a pas réussi à faire respecter les droits humains lorsque les systèmes d'intelligence artificielle touchent les personnes migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile. Il n'a pas interdit les systèmes de profilage discriminatoire et d'évaluation des risques, pas plus que les systèmes de prédiction utilisés pour restreindre, interdire et prévenir les mouvements aux frontières*", a réagi Amnesty International, suite au vote du Parlement le 14 juin, et ajoute qu'« *il n'existe pas de moyens d'utiliser l'identification biométrique à distance tout en respectant les droits humains.* » Une chercheuse au Centre d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford\*, estime que les technologies basées sur **l'Intelligence Artificielle** représentent une "**menace importante**" pour les migrants et en particulier pour les demandeurs d'asile. "*L'automatisation des processus de décision peut aider certains demandeurs à obtenir une réponse plus rapide à leur demande, mais les nouvelles évaluations des risques peuvent désavantager et même discriminer d'autres personnes*". En janvier 2023, le projet AFAR, a identifié trois étapes lors desquelles les nouvelles technologies sont utilisées dans le contexte migratoire : 1) avant l'arrivée en Europe, 2) à la frontière et 3) sur le territoire de l'UE.

### 1) l'arrivée en Europe

L'UE et ses États membres disposent d'un certain nombre d'outils employés avant-même l'arrivée d'un migrant sur le sol européen. Selon le rapport, ces outils servent aux prévisions, à l'analyse de risques et au traitement automatisé des demandes de visas. "*En théorie, les outils de prévision peuvent préparer les organisations humanitaires et les États à l'arrivée d'un grand nombre de personnes déplacées, mais compte tenu de l'environnement politique actuel, cela semble très improbable. Ces outils sont trop risqués, car s'ils sont utilisés par les autorités des États membres, ils risquent d'entraîner encore plus de refoulements*". Le système d'information et d'alerte précoce

de l'UE est utilisé pour prévoir le nombre de personnes cherchant à atteindre l'Europe par des moyens irréguliers. Pour prédire des tendances, le système se nourrit de plusieurs sources de données, dont Google Trends, les bases de données de l'agence européenne des frontières Frontex et ses propres informations sur les demandes d'asile ou encore les taux de reconnaissance. *"L'algorithme basé sur l'apprentissage automatique cherche ensuite à anticiper les événements qui provoqueront des déplacements à grande échelle"*, tels que les catastrophes naturelles, les guerres et les pandémies. Il peut ainsi *"estimer le nombre de demandes d'asile dans l'UE jusqu'à quatre semaines à l'avance"*. Ces outils peuvent servir à renforcer la surveillance des frontières et rendre plus difficile l'accès des personnes déplacées aux territoires de l'UE. Ils *"risquent de soutenir des pratiques visant à détourner et à dissuader les migrations plutôt qu'à les faciliter"*. Un autre outil, au stade de développement : EUMigraTool, financé par l'UE, vise à *"fournir des prévisions sur le sentiment du public à l'égard de la migration"* ainsi que *"l'identification des risques de tensions entre les migrants et les citoyens de l'UE"*.

## **2) Nouvelles technologies aux frontières**

Parmi les nouvelles technologiques les plus controversés se trouvent celles utilisées ou testées aux frontières extérieures de l'UE. Elles servent à la vérification des documents, à l'analyse des risques et à la reconnaissance des comportements et des émotions. L'enjeu est de vérifier si les *"documents et récits"* fournis par les candidats à l'immigration sont valides et authentiques. Les Pays-Bas sont l'un des pays de l'UE à avoir le plus développé ces technologies de vérification des documents. Le service néerlandais d'immigration et de naturalisation (IND) recourt déjà à un logiciel basé sur l'IA pour scanner les permis de séjour, les certificats de naissance et d'autres documents afin de détecter les fraudes à l'identité. *"Les technologies de détection des fraudes ont été développées sur la base de l'hypothèse selon laquelle certains voyageurs mentent ou pourraient mentir pour accéder au territoire ou obtenir des droits de résidence dans le pays"*.

Les détecteurs de mensonges et l'analyse du comportement aux frontières comptent parmi les méthodes les plus *"dangereuses"* dans la vérification de l'identité. L'UE finance ainsi le développement du projet TRESSPASS mais aussi de "I|BorderCtrl" en Hongrie, en Lettonie et en Grèce. IBorderCtrl a été sévèrement critiqué par des organisations de la société civile, des membres du Parlement européen et des universitaires. *"La principale critique porte sur la capacité d'une technologie à évaluer avec précision le comportement humain"*. *"Il a été suggéré que ces types d'évaluation peuvent entraîner des préjugés à l'encontre des personnes de couleur, de sexe, d'âge et de culture différents"*. Son niveau de précision pour les hommes européens était plus élevés que pour les femmes, mais aussi pour les hommes et femmes non européens. *"Au-delà des préoccupations sur l'exactitude, nous devons remettre en question l'idée même que les migrants soient interrogés par ces technologies avant d'être acceptés sur un territoire"*

## **3) Les nouvelles technologies après l'arrivée**

Une autre utilisation potentiellement dangereuse est la pratique de l'extraction des données des téléphones portables dans les zones frontalières et dans le cadre de la procédure d'asile. Actuellement, l'analyse des données des téléphones portables est activement menée aux Pays-Bas, en Allemagne, en Norvège et, dans une certaine mesure, au Danemark. En Allemagne, par exemple, les demandeurs d'asile qui ne peuvent présenter certains documents d'identité doivent remettre leur smartphone déverrouillé aux autorités dans le cadre de la procédure. Les données des téléphones sont alors récoltées et présentées dans un rapport, qui fournit notamment des informations sur les données géographiques et les codes de pays liés aux appels entrants et sortants du demandeur d'asile. Les autorités allemandes assurent que ce rapport n'est qu'un des nombreux éléments figurant dans le dossier d'un demandeur d'asile. Mais l'impact réel de ces données sur la décision finale reste flou. L'Office allemand pour la migration et les réfugiés (BAMF) a perdu un procès en 2023 sur l'évaluation des données des téléphones portables. *"Les organisations de la société civile, comme la Society for Civil Rights, ont largement critiqué cette pratique en raison de ses violations de la vie privée, de*

*l'absence d'un vrai consentement, de l'absence de nécessité et de proportionnalité et, enfin, du manque de transparence lié à la nature opaque du logiciel (de récolte des données)".*

### **Les nouvelles technologies, des outils à double tranchant**

Cependant, certains de ces nouveaux outils peuvent représenter des chances. A travers un algorithme, le projet allemand Match'In vise à placer des demandeurs d'asile et des réfugiés dans des localités en fonction de certains critères, comme la disponibilité d'offres d'emploi correspondant à l'expérience professionnelle d'une personne. Le programme fait ainsi des propositions en combinant l'ensemble des besoins. Un projet pilote similaire, GeoMatch, a permis d'améliorer l'intégration sur le marché du travail des réfugiés aux États-Unis, en Suisse et aux Pays-Bas. Malgré ces applications encourageantes, les risques et les dangers l'emportent sur les avantages. *"Les intérêts et les voix des migrants n'ont généralement pas été pris en compte dans la conception et la décision d'utiliser certaines de ces applications"*.

- Rapport disponible (en anglais) à : [https://www.hertie-school.org/fileadmin/2\\_Research/1\\_About\\_our\\_research/2\\_Research\\_centres/Centre\\_for\\_Fundamental\\_Rights/AFAR/Automating-immigration-and-asylum\\_Ozkul.pdf](https://www.hertie-school.org/fileadmin/2_Research/1_About_our_research/2_Research_centres/Centre_for_Fundamental_Rights/AFAR/Automating-immigration-and-asylum_Ozkul.pdf)

## **LE PACTE ASILE ET MIGRATION**

Réunis à Bruxelles, les Vingt-Sept ne sont pas parvenus à s'entendre sur le dernier règlement du pacte migration et asile de l'Union européenne, portant sur les situations de crise et les cas de force majeure. Aucune majorité qualifiée n'a pu être obtenue lors de la réunion des ambassadeurs qui s'est tenue mercredi. Ce texte, qui vise à établir un mécanisme de traitement des situations de crise exceptionnelles, sera donc remis au vote début septembre.

<https://www.lesechos.fr/monde/europe/migrations-les-vingt-sept-butent-dans-la-derniere-ligne-droite-1965731>

## **FRONTEX**

La médiatrice européenne s'intéresse à Frontex, l'agence de l'UE chargée des frontières, quelques semaines après le naufrage en Grèce de centaines de migrants. *"Alors que le rôle des autorités grecques fait l'objet d'une enquête au niveau national, celui de Frontex dans les opérations de recherche et de sauvetage doit également être clarifié"*, publié mercredi 26 juillet 2023. *"Il a été signalé que Frontex avait bien alerté les autorités grecques de la présence du navire et proposé son assistance; mais ce qui n'est pas clair, c'est ce qu'elle aurait pu ou aurait dû faire d'autre"*. Dans la nuit du 13 au 14 juin, un chalutier vétuste et surchargé a fait naufrage au large du Péloponnèse. Environ 750 personnes avaient pris place sur le bateau, parti de Libye, mais seule une centaine de migrants ont survécu. La majorité des corps n'ont pas été retrouvés. Les garde-côtes grecs ont alors été accusés d'être intervenus trop tard. **Frontex a, de son côté, rejeté l'entière responsabilité de la faute sur Athènes.** L'agence européenne a même accusé la Grèce d'avoir refusé l'aide de ses avions pour survoler le chalutier en difficulté. Frontex a alors menacé de suspendre temporairement ses activités dans le pays. La médiatrice veut se pencher sur le partage d'informations entre Frontex et les autorités grecques en matière d'opérations de recherche et de sauvetage. Elle coordonnera son enquête avec le médiateur grec, qui a *"la compétence d'examiner"* la façon dont Athènes s'est occupé du chalutier. Le patron de l'agence, a salué l'ouverture de cette enquête, assurant être prêt à coopérer en *"toute transparence"* pour expliquer le rôle de son organisation : *"Si nous ne coordonnons pas les opérations de recherche et de sauvetage, sauver des vies en mer est essentiel. Nous apportons une aide aux autorités nationales lorsque cela est nécessaire"*. Le rôle de la médiatrice n'est pas contraignant. Elle enquête sur les plaintes déposées contre des institutions ou organes de l'Union européenne. Mais elle ne peut pas les obliger à opérer des changements. Elle peut simplement adresser des recommandations à l'institution visée, ou soumettre un rapport spécial au **Parlement européen**. Mi-juillet 2023, les eurodéputés ont réclamé l'élaboration d'une *"stratégie de recherche et de sauvetage fiable et*

*permanente*" des migrants en mer. Dans une résolution transpartisane, dépourvue de caractère contraignant, ils ont appelé Bruxelles à apporter aux États membres de l'UE un "*soutien matériel, financier et opérationnel*" pour renforcer leurs capacités de sauvetage en mer. Les élus du Parlement européen citaient les chiffres de l'Organisation internationale pour les Migration (OIM), selon laquelle plus de 27 600 personnes ont disparu en Méditerranée depuis 2014.

Le 14 juillet, l'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) a publié ses **derniers chiffres des franchissements irréguliers de frontières** au cours du premiers semestre 2023. Frontex pointe une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, signalant en tout **132 370 tentatives d'entrée dans l'UE en dehors des points de passage réguliers entre le début de l'année 2023**. Les chiffres rendus publics par l'agence font régulièrement l'objet de critiques car leur présentation est trompeuse. Ils annoncent des entrées nettes dans l'Union européenne (UE), or, dans une zone comme les Balkans, il est très courant que des exilés franchissent plusieurs fois la même frontière en cherchant à passer d'un pays à l'autre. La même personne est alors comptabilisée plusieurs fois, pointent les spécialistes de la question. Le comptage des franchissements irréguliers est plus fiable sur les routes migratoires maritimes telles que celle de la Méditerranée centrale et d'Afrique de l'ouest, menant aux Canaries. Le détail des franchissements de frontière montre que **la hausse tient à la seule route migratoire de la Méditerranée centrale**. En augmentation de 137% par rapport à la même période en 2022, elle se distingue de tous **les autres routes qui affichent, elles, une baisse**. Les franchissements de la Manche entre la France et le Royaume-Uni ont baissé de 2%. Les passages dans la route des Balkans ont chuté de 29%, et ceux entre la Turquie et la Grèce de 34 %. Dans son précédent rapport, publié en juin dernier, Frontex établissait le même constat. Mais Frontex ne donne pas le contexte dans lequel avaient lieu ces variations. La hausse de fréquentation de la route de la Méditerranée centrale est la conséquence des départs de migrants, en **augmentation ces derniers mois depuis la Tunisie et la Libye**. Ces deux pays connaissent des situations économiques et sécuritaires très préoccupantes qui poussent les exilés à prendre la mer. "*L'augmentation des détections [des franchissements irréguliers de frontières] [était] la conséquence de l'augmentation de budget de Frontex*". En clair, plus les contrôles se multiplient, plus les franchissements de frontières sont détectés. En diffusant des chiffres à la hausse, Frontex s'assure d'un financement futur. Frontex qui compte aujourd'hui 1 500 agents détachés par des États membres, prévoit, d'ici 2027, de se doter de 10 000 garde-frontières. En avril 2022, l'ONG State watch avait révélé que l'agence européenne prévoyait également de modifier l'armement de ses membres et notamment de les doter d'armes "létales et non-létales". Plus tôt ce mois-ci, la Tunisie a signé un accord de lutte contre l'immigration irrégulière avec l'UE, qui est déterminée à maintenir un **contrôle strict sur les arrivées** par voie maritime **avant les élections européennes** prévues dans un an. L'UE s'efforce depuis longtemps de réduire l'immigration clandestine en provenance du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie, malgré les critiques des groupes de défense des droits de l'homme selon lesquelles **elle soutient des dirigeants qui ne respectent pas des principes démocratiques** pour y parvenir. La médiatrice européenne, qui veille au respect des règles par les institutions et organisations de l'UE, a déclaré la semaine dernière qu'elle examinerait l'accord conclu avec la Tunisie. Elle souhaite aussi vérifier que Frontex respecte les obligations en matière de droits de l'homme, y compris l'obligation de porter secours aux personnes en danger en mer, tout en gérant les frontières extérieures du bloc des 27 États membres.

## ALLEMAGNE

Voués à être rasés, **des villages abandonnés accueillent désormais des réfugiés**. Dans la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à 40 et 60 km au sud-ouest de Düsseldorf se trouvent trois gigantesques mines à ciel ouvert (Inden, Hambach et Garzweiler) où est extraite de la lignite. Des villes et des villages abandonnés depuis des mois, voire des années devaient à l'origine être démolies pour faire place à de nouvelles exploitations minières, mais la décision du gouvernement allemand d'abandonner progressivement le charbon rend leur avenir incertain. Aux abords de la mine à ciel ouvert de Hambach, qui a ouvert en 1978 et devrait fermer d'ici 2030, se situent les villages

Morschenich et Manheim, censés être démolis pour l'extension de l'exploitation. À Manheim s'enfilent des rangées de maisons aux stores baissés et aux fenêtres condamnées. L'asphalte de la route est déchiré et les lampadaires sont brisés. Au centre du village se dresse une église dont les fenêtres ont également été condamnées. Certaines maisons encore en bon état sont protégées par des barbelés. On ne rencontre pas grand monde. La même ambiance de fin du monde règne dans la localité voisine de Morschenich. Des feuilles blanches sont collées sur les portes de certaines maisons. On peut y lire des noms ukrainiens ou arabes : les nouveaux habitants de la ville, tel un couple d'Ukrainiens. Ils vivent à Morschenich depuis décembre 2022. La maison, autrefois individuelle, abrite aujourd'hui plusieurs personnes - dont une famille du Donbas et des réfugiés de Syrie. Le lieu est devenu une sorte de centre d'accueil pour réfugiés. *"Nous ne nous plaignons pas du tout. Nous avons de l'électricité, de l'eau, du chauffage, et même le Wi-Fi". "Nous pouvons appeler chez nous en Ukraine. Des personnes travaillant pour les autorités locales viennent chaque semaine pour nous aider à remplir les formalités administratives. Nous recevons régulièrement des aides sociales. La seule chose que nous n'avons pas encore reçue sont des cours de langue."* Le fait que la ville manque de magasins, de pharmacies et de médecins ne semble pas déranger le couple. Ils se rendent en voiture dans le village voisin pour faire les courses. *"On avait peu d'informations lorsque nous sommes arrivés ici. Plus tard, quelqu'un nous a expliqué dans quel genre d'endroit nous nous trouvions. Mais chez nous, en Ukraine, nous avons vécu sous le feu des armes pendant trois mois. Ici, c'est paisible"*. Lui, pointe du doigt la forêt au bout d'un champ. *"Des activistes pour le climat s'y sont installés". "Ils ont construit des maisons dans les arbres. Parfois, nous les voyons, mais ils ne nous dérangent pas. La police vient régulièrement vérifier que tout va bien"*.

Plusieurs familles ukrainiennes vivent actuellement à Morschenich. *"À première vue, on s'ennuie ici, mais nous allons cueillir des baies". "Parfois, on se rend en ville, mais il y a tellement de bruit que nous sommes heureux de revenir ensuite à la campagne"*. Le couple ne sait pas pour combien de temps il restera ici. *"Apparemment, ils ne démoliront pas ce village. Nous étions d'abord dans un camp de réfugiés à Bochum [ville voisine à 110 km]. Puis la municipalité nous a envoyés ici, alors nous resterons jusqu'à ce qu'ils nous relogent ailleurs"*.

Aux dernières nouvelles, Morschenich ne devrait plus être démoli. L'Allemagne s'est engagée à supprimer totalement les centrales électriques au charbon d'ici à 2038, dans l'objectif de réduire ses émissions de carbone. *"Les lieux mentionnés ne sont plus destinés à être rasés"*. *"Nous avons mis les maisons et les appartements que nous avons précédemment achetés à des familles en cours de relogement, à la disposition de personnes ayant un besoin urgent d'un toit, à la demande des autorités locales."*

A proximité d'une autre mine à ciel ouvert les villages de Lützerath, de Kuckum et devraient disparaître. Leurs habitants ont été expulsés et relogés. En revanche, Keyenberg reste accessible en voiture. Près de l'église se trouve l'ancienne école, qui semble à nouveau occupée. Plusieurs personnes se trouvent dans la cour. *"Nous vivons ici. Nous venons de Syrie"*. À proximité de l'école, un arrêt de bus avec des horaires. Keyenberg est encore desservi par les transports publics. Sur la porte d'une boulangerie, en face de l'église, sont affichées les horaires d'ouverture. Elle n'est ouverte que certains jours de la semaine pour quelques heures. Il n'y a plus de véritables magasins ou de pharmacie ici. Presque toutes les boutiques sont vides. Mais la présence de plusieurs voitures garées laisse penser que certaines maisons sont habitées. *"Il y a encore des habitants à Keyenberg, mais environ 80 % d'entre eux ont déménagé après avoir été indemnisés. Environ 15 à 20 % sont encore là"*, affirme une conseillère municipale de Bochum. *"Des réfugiés vivent également ici". "L'ancienne école a été aménagée pour eux. Plusieurs maisons servent également de logement. Certaines sont utilisées individuellement, d'autres sous forme de colocation. Il y a de l'électricité, de l'eau et du chauffage. Des cours de langue et d'intégration ont été organisés pour les réfugiés qui vivent ici et les enfants vont à l'école maternelle."* Une famille ukrainienne habite également à Keyenberg. Ils expliquent qu'ils vivaient *"en Pologne depuis longtemps"*. Sur les réseaux sociaux, ils

ont appris qu'il était possible de se rendre à Bochum pour être relogé dans une grande ville comme Düsseldorf ou Cologne. Mais les autorités les ont envoyés dans la petite ville d'Erkelenz, puis à Keyenberg. Pour l'instant, ils sont seuls dans une maison, mais une autre famille ukrainienne devrait bientôt les rejoindre. "*Mieux vaut être ici que d'être allongé sur un lit de camp dans un gymnase quelque part*", disent-ils. La famille ne compte pas retourner en Ukraine tant qu'il y aura la guerre. "*Keyenberg ne sera pas démoli. Peut-être que nous resterons ici, si on nous le permet.*" Les réfugiés sont automatiquement répartis entre les 16 régions (Länder) et les milliers de municipalités d'Allemagne en fonction de quotas. Les logements sont attribués en fonction des besoins.

## AUTRICHE

Le nombre des demandeurs d'asile a baissé de 29% au premier semestre 2023. Un résultat que le ministère de l'Intérieur attribue à sa politique de lutte contre les trafiquants, mais aussi à l'entrée en vigueur du régime des visas en Serbie pour les ressortissants d'Inde et de Tunisie. La tendance, toutefois, est inverse en Allemagne, avec une forte hausse (77%) des demandes d'asile au cours de ce même semestre.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## CHYPRE

Le gouvernement a annoncé mercredi 19 juillet 2023 une nouvelle mesure pour dissuader les exilés de venir dans le pays : les demandeurs d'asile arrivés à partir de janvier 2023 à Chypre seront exclus du programme de réinstallation dans un autre État membre de l'Union européenne (UE). Dans le cadre d'un mécanisme de relocalisation entre différents pays européens, Nicosie a commencé en fin d'année dernière à transférer un petit nombre de demandeurs d'asile vers d'autres états – comme l'Allemagne, la France, la Bulgarie et la Roumanie – qui se sont engagés à fournir une assistance aux exilés. Mais selon les autorités, cette procédure encourage les migrants à essayer de rejoindre la petite île méditerranéenne. "*Le but de cette politique est de garantir que le programme de réinstallation n'attire pas les ressortissants de pays spécifiques, qui abusant peut-être du système, utilisent Chypre comme transit vers d'autres États membres de l'UE*", a déclaré le ministère de l'Intérieur. Ainsi le gouvernement espère que la limitation de l'accès à la relocalisation aura un effet dissuasif sur les futures arrivées. Selon une conseillère juridique au Conseil chypriote pour les réfugiés (CyRC), "*depuis le lancement du programme, beaucoup de Syriens demandent à leur arrivée quand ils seront réinstallés en Allemagne*". Alors que les débarquements étaient en baisse en début d'année, les autorités ont constaté une récente augmentation des arrivées de personnes venues de Syrie par la mer. Chypre a enregistré 4 828 demandes d'asile pour les cinq premiers mois de 2023, contre 21 565 pour l'ensemble de 2022, d'après les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Ces derniers mois, les autorités chypriotes ont multiplié les efforts pour faire partir les personnes en situation irrégulière vers d'autres États. Les départs peuvent prendre la forme d'une relocalisation volontaire, d'un retour volontaire dans les pays d'origine ou d'une expulsion.

## CROATIE

La police a interpellé samedi vers 13 heures au péage autoroutier de Zaprešić, près de Zagreb, un ressortissant monténégrin de 20 ans qui avait tenté de transférer illégalement dix ressortissants étrangers de Croatie vers la Slovénie, en plaçant deux d'entre eux dans le coffre d'une voiture.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## ESPAGNE

### Canaries

En pleine opération de sauvetage, mardi 25 juillet 2023, les secours espagnols ont trouvé **le cadavre d'un homme** dans l'embarcation. Son corps gisait à côté **des 84 autres passagers**, originaires d'Afrique subsaharienne. Le bateau, une pirogue, avait été repéré en pleine nuit à 1h35



par la Garde civile à 15,7 kilomètres de l'île de Grande Canarie. Il n'y avait qu'une seule femme parmi les occupants du bateau. Tous les passagers ont ensuite été ramenés à terre et pris en charge dans le port d'Arguineguín, où ils sont arrivés peu après 5h. Selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur arrêtés au 15 juillet, 14 021 migrants sont arrivés clandestinement en Espagne depuis le début de l'année 2023. Une majorité, 7 590, ont débarqué aux Canaries. Cette année, les arrivées ont en revanche baissé de 18,5% par rapport à la même période en 2022, en raison notamment d'une surveillance accrue des autorités marocaines. La marine du royaume a annoncé la semaine dernière avoir porté secours à près de 900 migrants irréguliers durant la période allant du 10 au 17 juillet 2023. Les personnes étaient en majorité d'origine subsaharienne.

## Melilla

L'Association marocaine des droits humains de Nador (AMDH) a diffusé, mercredi 2 août, une vidéo dans laquelle on voit plusieurs jet skis et petits bateaux entourant des personnes – dont des enfants - qui se trouvent à l'eau. *"Bravo aux jeunes qui ont sauvé les 11 migrants y compris un bébé avant-hier à Melilla défiant la Guardia civile espagnole qui a renversé délibérément leur barque mettant 3 femmes, 1 bébé, 2 mineurs et 5 hommes en danger de mort"*, indique l'association. Deux civils se sont mobilisés pour aller prêter main forte aux migrants ce jour-là. C'est l'un d'eux qui a réussi à sortir un petit garçon et sa mère coincés sous le bateau. Il a précisé que le bébé était inconscient lors du sauvetage et a été hospitalisé à son arrivée sur terre. Il se porte bien aujourd'hui. Tous les exilés qui se trouvaient sur le bateau ont également pu être secourus et ont été conduits au port de Noray où ils ont été pris en charge par la Croix rouge. La délégation gouvernementale espagnole à Melilla a indiqué dès lundi que l'accident s'était produit alors qu'une patrouille du GEAS était en train d'intercepter un bateau près d'Aguadú, au nord de l'enclave espagnole. L'association espagnole Solidary Wheels de défense des migrants basée à Melilla affirme avoir reçu plusieurs *"vidéos de particuliers montrant comment s'est déroulé le sauvetage et qui y a participé"*. *"Contrairement à ce que rapporte la délégation gouvernementale à Melilla, les vidéos attestent que ce n'est pas le bateau de migrants qui a attaqué le GEAS, mais le contraire"*. Selon la version officielle, le bateau en bois sur lequel se trouvaient les onze migrants aurait percuté celui de la Guardia civile et aurait alors chaviré. Mercredi 2 août 2023, le gouvernement de Melilla a publié un second communiqué dans lequel il maintient cette version des faits et donne quelques précisions sur le déroulé du sauvetage. Il affirme notamment qu'une femme et un bébé ont été coincés sous le bateau après que celui-ci a chaviré. *"Sur les 3 agents du GEAS qui se trouvaient sur les lieux à ce moment-là, deux d'entre eux se sont mis à l'eau pour secourir ces personnes qui s'étaient retrouvées piégées, tandis que le troisième est resté dans le bateau pour pouvoir le diriger et aider ses collègues à hisser les migrants sur le bateau"*. Le texte mentionne également que les agents du GEAS *"ont été rejoints par deux citoyens [espagnols] qui se trouvaient dans les parages et qui n'ont pas hésité à plonger plusieurs fois à la recherche de la femme et du bébé"*. Malgré ces précisions, le moment précis du naufrage reste flou. Solidary Wheels déclare avoir pu parler avec un homme qui a été témoin de la scène et qui affirme avoir vu le bateau de la Guardia civile percuter celui des migrants. L'association affirme néanmoins continuer à chercher des éléments permettant de mieux comprendre ce qu'il s'est passé.

## GRECE

**Bloqués depuis 3 semaines ( mi-juillet 2023) en Grèce sur un îlot du fleuve Evros**, à hauteur de Likofos, une cinquantaine d'exilés, dont des enfants et des femmes enceintes, ont réussi à atteindre la berge du côté grec, comme l'a annoncé Alarm Phone sur Twitter. *"Les personnes ont quitté l'îlot et sont arrivés sur la rive du côté grec de la rivière !"*, a réagi la plateforme qui redoute malgré tout un potentiel pushback en Turquie. *"La police grecque a cessé de répondre à nos appels"*. Ce groupe était bloqué à la frontière entre la Grèce et la Turquie, et depuis deux semaines ils avaient

contacté Alarm Phone et l'ONG Refugees in Libya pour les alerter. *"Le groupe a déclaré ne pas avoir d'eau potable et n'avoir presque plus de batteries de téléphone portable. Après avoir passé autant de temps bloqués sur cet îlot, ces gens sont manifestement dans un état de détresse avancé"*. Sur une vidéo, on peut notamment voir un homme blessé à la jambe, ainsi qu'une femme enceinte allongée, visiblement épuisée. Contactées par Alarm Phone, localisation GPS à l'appui, les **autorités grecques ont longtemps prétexté ne pas avoir trouvé le groupe de migrants**, ce qui laisse leur porte-parole perplexe : *"On peut se demander comment cela est possible dans une zone frontalière aussi surveillée, avec les capacités technologiques des autorités grecques"*. Le groupe de migrants aurait aussi été attaqué par une "milice". Sur une vidéo publiée sur Twitter le 28 juillet 2023 par Alarm Phone, on peut voir un homme se faire tabasser par deux individus dont l'un semble porter une matraque, sur une berge de l'Evros. A côté, d'autres hommes quittent précipitamment un canot pneumatique visiblement dégonflé qui arrivait sur la berge. *"Ils ont été attaqués par des hommes, qu'ils décrivent comme des mercenaires, portant des vêtements de type militaire mais sans insignes. Cette zone étant un environnement hautement sécurisé, il est difficile d'imaginer que cela se produise en dehors de la coordination du gouvernement"*, explique Alarm Phone. S'agit-il d'un pushback côté turc ou grec ? Difficile à savoir pour l'instant, mais ces pratiques sont largement documentées par les ONG dans la zone de l'Evros. *"Les pushbacks existent, j'ai moi-même renvoyé 2000 personnes vers la Turquie"*, témoignait un ex-policier grec. Il faut dire que la zone autour de l'Evros, frontière naturelle de 500 km de long entre la Grèce et la Turquie, est entourée d'un flou juridique. Depuis que la Grèce a identifié ce point de passage pour les migrants en mars 2020, elle l'a transformée en no man's land militarisé avec de nombreuses patrouilles, appuyées par des unités de Frontex. Ce cloisonnement permet aussi à la Grèce d'empêcher les journalistes et ONG de s'y approcher de trop près, mais de nombreux cas de violations des droits de l'Homme ont été documentés à cette frontière, de la part des Grecs comme des Turcs. Pour forcer la Grèce à intervenir, Alarm Phone a interpellé lundi 31 juillet 2023, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) via l'article 39 de son règlement qui permet d'indiquer des mesures provisoires à tout Etat *"lorsqu'il y a un risque imminent de dommage irréparable"*, notamment *"des menaces contre la vie"*. Le lendemain, la CEDH a décidé d'indiquer au gouvernement grec, en application de l'article 39, que les requérants ne soient pas expulsés du pays jusqu'à nouvel ordre et qu'on leur procure de la nourriture, de l'eau et les soins médicaux nécessaires". Depuis plusieurs mois, les saisines de la CEDH par les ONG sont quasi systématiques lorsque des personnes se retrouvent coincées sur des îlots de l'Evros. Cette stratégie judiciaire semble de moins en moins efficace. *"On voit de plus en plus que, malgré ces décisions de la CEDH, les personnes ne sont pas secourues"*, avait alerté en juin dernier un membre d'alarm Phone. Début juillet, l'instance européenne a demandé à l'Etat grec d'intervenir au sujet d'un groupe de 28 migrants bloqués dans l'Evros. Malgré les consignes de la CEDH. La police a ensuite coupé toute communication et aurait **renvoyé les exilés vers la Turquie**. Alarm Phone a également contacté la police à propos d'un autre groupe de 28 exilés, également bloqués sur un îlot de l'Evros, mais on est aussi sans nouvelles.

Les garde-côtes grecs ont déclaré **avoir secouru 40 migrants** mercredi 2 août 2023 en mer Egée, au large de Mytilène (Lesbos). Ils ont arrêté deux des personnes à bord, accusés d'avoir *« provoqué un naufrage et mis des personnes en danger »*. Les garde-côtes ont déclaré avoir été informés de la présence d'un canot pneumatique dans la zone de recherche et de sauvetage au large de Lesbos. Ils racontent qu'à leur approche, l'une des deux personnes arrêtées a jeté le moteur du bateau à la mer, tandis que l'autre personne qu'ils ont arrêtée a déchiré le canot pneumatique avec un objet pointu, mettant en danger les occupants du bateau. Selon Associated Press, les raisons pour lesquelles les deux migrants auraient tenté de détruire le navire sur lequel ils voyageaient ne sont pas claires. Si des rapports d'incidents similaires ont été signalés ces dernières semaines au large de Lesbos, *« les accusations contre des migrants pour avoir endommagé des bateaux sont très rares »*.

Les garde-côtes grecs ont **assisté 71 migrants** qui se trouvaient à bord d'un **voilier en détresse**, à quelque 28 kilomètres au large de l'île grecque de Karpathos, en mer Egée. L'île est située entre la Crète et Rhodes, et les exilés essayaient probablement de rejoindre l'Italie depuis la Turquie.

Trois hommes auraient été arrêtés en tant que passeurs présumés. Les garde-côtes ont indiqué dans un communiqué de presse que le bateau des migrants avait été retrouvé « *dans une position difficile* » au large des côtes grecques.

Seulement 981 sur 3175 (31%) des demandes d'asile déposées en Grèce par des mineurs non accompagnés ont été acceptées l'année dernière, indique un communiqué de l'ONG Save the Children. L'association appelle à une meilleure protection de ce groupe de migrants particulièrement vulnérable. « *Ces chiffres suggèrent que de nombreux enfants seuls en déplacement se sont vu refuser le droit à la protection et se sont retrouvés sans les documents légaux nécessaires pour leur permettre de rester dans le pays.* »

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## HONGRIE

**Un enfant est mort** dans un véhicule transportant des migrants sans papiers à travers la Hongrie. La véhicule transportait sept passagers et l'accident s'est produit à 70 kilomètres au sud de Budapest. Cinq passagers ont été blessés dans l'accident. Selon la police, le véhicule était conduit par un citoyen moldave. Selon le site Internet anglophone Daily News Hungary, le véhicule était une voiture avec des plaques d'immatriculation roumaines. La voiture aurait quitté la route pour des raisons inconnues vers 6 heures du matin le **1er août 2023** et atterri dans un fossé. Le site d'information local hongrois Baon a déclaré que la police avait arrêté le conducteur. La route sur laquelle roulait le véhicule, la M5, part de la frontière serbo-hongroise en direction de Budapest.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## ITALIE

Les arrivées à **Lampedusa** ne faiblissent pas. De manière autonome, ou après un sauvetage par les garde-côtes italiens, un total de **1 167 personnes**, réparties dans 29 canots, ont **débarqué** sur la petite île jeudi **20 juillet 2023**. La majorité de ces migrants ont pris la mer depuis la ville de Sfax, dans le centre-est de la Tunisie.

Depuis le 1er janvier, 81 000 personnes sont déjà arrivées en Italie par la mer, soit une augmentation de 140% par rapport à la même période de l'an dernier où 33 000 débarquements avaient été enregistrés.

## Vintimille

Une équipe de MSF a scruté la **situation** pendant cinq mois dans la ville frontalière de **Vintimille** ( rapport paru le 4 août 2023). Le **parcours type des migrants** est désormais bien connu. Souvent arrivés par voie maritime en Italie depuis le Maghreb, ils tentent de rejoindre la France. Et leur périple se termine fréquemment de la même manière. « *On a des gens qui sont refoulés de multiples fois, souvent avec de la violence. Des pratiques de détention arbitraire, notamment dans des containers où les gens sont forcés de passer la nuit, en dormant à même le sol. Les containers sont bondés* ». Ce qui inquiète le plus l'association est que dans cette situation de grande précarité se trouvent des femmes enceintes, des personnes âgées ou bien malades. « *Les gens qui parviennent à cette frontière-là ont souvent de longs parcours migratoires derrière eux, y compris des souffrances et des passages par des zones bien plus violentes que celle-ci même* ». Médecins sans frontières déplore aussi la situation des mineurs isolés. Parmi ceux que l'ONG accompagne, un tiers a déclaré avoir été refoulé. « *Des mineurs aimeraient pouvoir demander protection en France immédiatement. Il y a eu aussi des mineurs qui ont été séparés de leurs familles* ». La France a depuis gonflé la présence des forces de l'ordre sur place pour mieux filtrer les arrivées.

<https://www.rfi.fr/europe/20230805-migrants-m%C3%A9decins-sans-fronti%C3%A8res-alerte-sur-la-situation-%C3%A0-la-fronti%C3%A8re-franco-italienne>

## PORTUGAL

Après de très longs mois d'investigation, la police nationale et le service Portugais des étrangers et frontières (SEF) dans le cadre de l'opération "El Dourado" portent secours à une quarantaine de jeunes, dont **36 mineurs, retenus contre leur volonté dans les locaux de l'académie de football Bsports, depuis des années.** Le monde du sport Portugais est sous le choc. Dans cette affaire, cinq personnes ont pu être identifiées pour l'instant dont l'une des figures proéminentes du football portugais, président de l'assemblée générale de la ligue. **Les trafiquants faisaient venir des dizaines de talents** en leur promettant un futur radieux et une carrière professionnelle. Un rêve qui a viré au cauchemar pour des jeunes pris au piège de vendeurs de rêves qui jouent sur les illusions de passionnés de ballon rond. *"Ce genre de pratiques est très fréquent dans le milieu du football. De grands réseaux de trafiquants d'êtres humains, souvent proches de dirigeants de clubs, de fédérations ou d'agents, travaillent de manière organisée pour recruter, puis faire venir en Europe des milliers de jeunes, d'Afrique essentiellement, mais aussi d'Amérique du Sud, en leur donnant l'illusion de devenir des footballeurs professionnels"*, souligne une personne de l'association Esperança. L'organisation travaille avec des jeunes migrants mineurs, dont certains ont été membres de la Bsports Academia. *"Le plus inquiétant, c'est que le nombre de cas est en constante progression, et que les passeurs et trafiquants n'ont pas de limites : ils vont tenter de recruter des personnes toujours plus jeunes, et saisissent les documents de ces mineurs, passeports et papiers d'identité, afin de les retenir coûte que coûte". "Dès lors les jeunes sont isolés et à la merci de leurs trafiquants"*. La pratique est effectivement de plus en plus fréquente. En atteste le nombre de plaintes reçues concernant des cas de mineurs retenus contre leur gré dans des structures de formation de footballeur qui augmente significativement. Les autorités, inquiètes, tentent de lutter contre ce phénomène malgré des moyens encore trop limités. *"Depuis 2010, on recevait chaque année moins de 50 plaintes de la part de jeunes qui se plaignaient de leur situation dans des centres d'entraînements d'académies privées de football, et on essayait d'enquêter sur le sujet dès que possible, même si certains jeunes se rétractaient lorsque l'on voulait les interroger". "Mais depuis deux ans environ, le nombre de plaintes explose, et on a du déjà recevoir environ 400 à 500 plaintes depuis le début de l'année 2023. Certaines nous ont menés à l'académie Bsport, mais je pense que ce n'est que la partie visible de l'iceberg : le phénomène du trafic d'êtres humains dans le football prend une ampleur folle, et il faut protéger ses jeunes qui sont vulnérables, et manipulés par des criminels"*. Désormais pris en charge par les services sociaux Portugais, les jeunes footballeurs de l'Académie Bsport tentent de se reconstruire, et de retrouver une vie normale après le calvaire vécu dans la structure sportive privée. Le 12 juin 2023 la police portugaise a enfin permis aux 47 jeunes d'être libérés du joug de trafiquants.

## VATICAN

3000 jeunes africains sont au **Journées Mondiales de la Jeunesse.** Cela représente une occasion de migrer dans divers pays européen. En effet, ils ont dû obtenir un visa pour venir, alors pourquoi pas rester ? *«Considérant l'Occident comme le paradis terrestre, certains jeunes pourraient être tentés de profiter de l'occasion de ces JMJ pour y rester comme cela a été le cas les années antérieures* », regrette l'archevêque de Kinshasa. *«Je sais que beaucoup sont aujourd'hui confrontés à de sérieux problèmes quant à leur avenir. Ils se demandent de quoi sera fait demain? Et ne trouvant pas de solutions parce que leur pays ne leur offre pas de solutions adéquates, ils décident de partir*», regrette le cardinal en leur faisant savoir que **«votre avenir est en Afrique** ». Certains ivoiriens ont compris quand il affichent : *« Nous partons et nous revenons parce que nous aimons notre pays et notre Église ! »* Un prêtre jésuite camerounais *«J'ai des connaissances qui se sont **installées en Europe par ce biais.** »* Conséquence directe : les autorités du pays hôtes peuvent parfois rendre très difficile l'obtention par de jeunes Africains du visa d'entrée sur leur territoire. L'administration portugaise *« n'a accordé aucun visa à un jeune*» laïc camerounais.

<https://www.vaticannews.va/fr/eglise/news/2023-07/jmj-2023-le-cardinal-ambongo-aux-jeunes-africains-votre-ave.html>

[https://africa.la-croix.com/mj-2023-pour-les-jeunes-africains-la-difficile-obtention-du-visa/?utm\\_source=mailpoet&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=la-croix-africa-5](https://africa.la-croix.com/mj-2023-pour-les-jeunes-africains-la-difficile-obtention-du-visa/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=la-croix-africa-5)

## ROYAUME-UNI

Selon la Haute Cour de justice, **la ministre britannique de l'Intérieur a enfreint la loi** en ne fournissant pas un soutien de base à une certaine catégories de demandeurs d'asile : les femmes enceintes et les familles avec enfants. Cinq exilés avaient saisi la justice dans cette affaire : trois d'entre eux ont engagé des poursuites pour **retard dans l'octroi d'une aide financière**, ce qui risquait de porter atteinte à leur dignité. Les deux autres ont contesté le **non-versement de paiements en espèces** alors qu'ils étaient hébergés dans des hôtels. Dans sa décision, le juge a estimé que **la ministre britannique a agi illégalement** en retenant les paiements alloués aux demandeurs d'asile. Concrètement, les plaignants n'ont pas reçu les trois livres sterling (environ 4 euros) qui devaient leur être versés chaque semaine - afin de subvenir aux besoins des enfants (de moins de 3 ans) et des femmes enceintes. Et ce, alors que ces exilés étaient sous la responsabilité de l'État, en attendant la réponse à leur dossier d'asile. Cet arrêt de la Haute cour va permettre à des milliers de personnes de bénéficier d'une aide supplémentaire. Le ministère de l'Intérieur *"doit maintenant commencer à effectuer ces paiements aux milliers de femmes enceintes et de personnes avec des enfants de moins de trois ans dans les hôtels, sans délai"*, a déclaré, à la lumière du jugement, le cabinet d'avocats qui représentait certains requérants. Au Royaume-Uni, les demandeurs d'asile ne sont pas autorisés à travailler pendant la première année de l'examen de leur demande. Après cette période, seuls ceux qui exercent des métiers dans des secteurs en tension peuvent être employés. Ainsi, la majorité des demandeurs d'asile dépendent entièrement de l'aide financière de l'État. Ces personnes reçoivent 45 livres par semaine s'ils vivent dans un logement partagé, et 9 livres par semaine s'ils sont hébergés dans un hôtel. À cette somme, s'ajoute trois livres supplémentaires si la famille est composée d'enfants en bas âge ou d'une femme enceinte. Dans le procès contre la ministre de l'Intérieur, le juge a évoqué une vie *"à bien des égards misérable"* pour les enfants n'ayant pas eu accès à des aliments spécifiques. Un autre enfant a vu un de ses parents être *"réduit à demander dans les magasins des restes de nourriture"*. Le manque d'alimentation rendait les enfants *"léthargiques" et "visiblement très maigres"*. *"Le tribunal a conclu sans équivoque que le système actuel du ministère de l'Intérieur pour soutenir les demandeurs d'asile est illégal"*, a déclaré, l'avocat d'une des victimes. *"Il est inacceptable que mes clients, et tant d'autres comme eux, aient dû passer des mois sans aucune forme de soutien, les forçant à se retrouver dans des situations désespérées et horribles. Il n'est pas juste que des demandeurs légitimes d'asile subissent un traitement aussi dégradant"*.

Le **gouvernement britannique a été condamné** jeudi 27 juillet 2023 **pour avoir hébergé de manière "systématique" et donc "illégal" des mineurs isolés dans des hôtels du pays**. C'est un nouveau revers pour la politique migratoire menée par le premier ministre et une victoire pour les associations d'aide aux migrants. L'association caritative Every child protected against trafficking (ECPAT) avait intenté cette action en justice contre le ministère de l'Intérieur, chargé de la gestion des demandeurs d'asile, estimant que ce mode d'hébergement *"n'était pas approprié"*. Dans sa décision, le juge est allé dans le sens des militants associatifs. Il a qualifié la pratique d'*"illégal"*, estimant que **la possibilité d'héberger des enfants dans des hôtels "devait être utilisée sur de très courtes périodes et dans des situations d'urgence réelle"**. Au Royaume-Uni, les exilés déclarés mineurs doivent en théorie bénéficier d'une assistance immédiate des autorités et être hébergés dans des centres spécialisés. Or, *"depuis décembre 2021 au moins, la pratique d'héberger des enfants dans des hôtels, en dehors de la protection des autorités locales a été à la fois systématique et habituelle"*, a noté le juge, estimant qu'elle *"avait dépassé les limites convenables"*. Entre juillet 2021 et juin 2022, plus de 1 600 jeunes ont été placés en hôtel. *"Assurer la sécurité et le bien-être des enfants sans adultes pour s'occuper d'eux fait partie des devoirs les plus*

*fondamentaux d'un État civilisé*", a assené le juge, demandant au gouvernement et au conseil local de rectifier le tir "**urgement**". Cette pratique d'hébergement non adaptés a eu des conséquences dramatiques sur les jeunes demandeurs d'asile. Des dizaines de mineurs non accompagnés hébergés dans un hôtel de Brighton, dans le sud de l'Angleterre, ont été enlevés par des gangs criminels. Durant les débats début juillet, il était apparu que 154 jeunes étaient toujours portés disparus des hôtels où ils étaient hébergés, dont un enfant de 12 ans. "*Ce ne sont pas des enfants pris en charge et qui se sont enfuis. Ce sont des enfants qui, du fait de la manière dont ils sont arrivés [au Royaume-Uni], ne sont jamais entrés dans le système d'accueil et n'ont donc jamais été 'pris en charge'*", a lâché le juge. Selon un employé de l'entreprise Mitie, mandatée par l'État britannique pour la gestion des lieux d'hébergement des demandeurs d'asile, la plupart des mineurs sont enlevés par des gangs criminels qui utilisent des enfants pour faire passer de la drogue. "*Les gangs albanais et érythréens les ramassent dans leurs BMW et leurs Audi, puis ils disparaissent*". Pour la directrice de l'ECPAT, cette décision de justice réaffirme aussi qu'il est illégal "*de traiter différemment les enfants selon leur statut migratoire*". Mais c'est "*un scandale que tant d'enfants parmi les plus vulnérables restent disparus [...]*". Le Royaume-Uni fait face depuis plusieurs années à un système d'asile débordé qui peine à écluser les demandes, et le pays cherche à réduire l'arrivée de migrants sur son sol. Les mineurs ne sont pas épargnés. Toute personne de **moins de 18 ans** débarquée sur les côtes britanniques devra se soumettre, "*d'ici à la fin de l'année*", à des tests approfondis pour pouvoir faire reconnaître sa *minorité*, a fait savoir le ministre d'État à l'Immigration, au mois de juillet 2023. Parmi ces tests se trouvent des **radios et des IRM des mains, des dents de sagesse et des genoux**. Ils seront effectués en plus des examens déjà existants pratiqués par les travailleurs sociaux, qui "*estiment l'âge de la personne en évaluant son comportement et ses compétences linguistiques*".

Au Royaume-Uni, le nombre de **victimes présumées d'esclavage moderne** n'a jamais été aussi élevé. Elles étaient plus de 6 500 l'année dernière, selon la ligne téléphonique dédiée, un nombre qui a plus que doublé en un an. Un secteur, jusque-là jugé anodin, est aujourd'hui particulièrement concerné par l'esclavage moderne : celui de l'aide à la personne. C'est même devenu la priorité des autorités. Entre janvier et mars 2023, l'organisation Unseen, qui tient la ligne téléphonique d'aide aux victimes, a repéré 109 victimes potentielles qui travaillent dans ce domaine. C'est autant que sur toute l'année 2021. Le secteur de l'aide à la personne, regroupe des emplois comme les agents de ménage, les aides à domicile ou les préparateurs de repas, pour les personnes âgées par exemple. Les victimes sont pour la plupart étrangères, recrutées par des agences qui leur promettent de bons salaires et des avantages, comme une voiture de fonction. Elles se retrouvent souvent à enchaîner les journées de travail de 15, 16, 17 heures, sans week-end, pour un salaire jusqu'à cinq fois inférieur au salaire minimum, avec la menace d'être renvoyées dans leur pays en cas d'alerte de la police. C'est le Brexit qui explique cette soudaine **hausse de l'esclavage moderne** dans les services d'aide à la personne. Après sa sortie de l'Union européenne, le Royaume-Uni a commencé à manquer de main-d'œuvre dans le secteur médico-social et de l'aide à la personne. Jusqu'en 2020, beaucoup d'Européens venaient pour travailler dans le domaine. Alors, le gouvernement a assoupli les règles pour que des employés du reste du monde puissent venir travailler dans le secteur. Le nombre de visas accordés a presque triplé entre mars 2022 et mars 2023. Cette nouvelle cohorte d'employés sont souvent des personnes isolées et plus vulnérables économiquement que leurs prédécesseurs. Et donc plus faciles à manipuler pour les trafiquants. Il y a donc plus de cas, et l'organisation Unseen souligne aussi qu'il y a plus de signalements. Avec la sensibilisation effectuée ces dernières années, la médiatisation de certaines affaires, plus de victimes, plus de témoins sont susceptibles de donner l'alerte. Les associations de défense des victimes sont assez pessimistes. Il y a bien une équipe d'enquêteurs dédiés aux affaires d'esclavage moderne, mais moins de 2 % de ces enquêtes débouchent sur des poursuites (même pas des condamnations) car les coupables sont souvent impossibles à localiser. Et le fait que le secteur de l'aide à la personne ait recours à des agences, et donc multiplie les intermédiaires, complique encore la traçabilité. Par ailleurs, Unseen

page30

souligne les dangers de la loi sur l'immigration illégale, qui vient d'être adoptée par le Parlement. Cette loi est censée permettre de réduire le nombre d'arrivées clandestines sur les côtes anglaises, mais selon les associations, le **texte donne en fait plus de moyens de pression aux passeurs**. En effet, les **victimes d'esclavage moderne pourraient être expulsées avant même que leur statut ne soit reconnu**.

#### **Le ministère britannique de l'Intérieur a acheté des tentes pour y loger les migrants.**

Ce mode d'hébergement précaire vise à remplacer l'accueil en hôtels, que les autorités trouvent trop coûteux. Dans le cadre de son plan pour lutter contre l'immigration illégale, le gouvernement conservateur a promis de réduire la facture de l'hébergement à l'hôtel des demandeurs d'asile - qui s'élève à 2,3 milliards de livres (2,6 milliards d'euros) par an. Le Home Office a répété que *"l'utilisation d'hôtels pour héberger les demandeurs d'asile est inacceptable"*. Sans confirmer ni nier l'achat de tentes, le ministère a dit étudier *"une palette d'options d'hébergement"*. L'idée des tentes avait toutefois été rejetée l'année dernière car le gouvernement craignait des poursuites en justice pour traitement inhumain. Les associations n'ont pas manqué de réagir à cette nouvelle option envisagée par Londres. *"C'est encore un nouveau moyen développé par le gouvernement pour diaboliser les demandeurs d'asile"*, a critiqué le responsable de l'organisation Refugee Action, qualifiant le projet de *"cruel"*. Pour une députée travailliste, l'achat de tentes *"est en partie un aveu que leur propre législation, dont ils avaient promis qu'elle mettrait fin aux traversées par bateau, (...) n'est en fait pas prévue pour fonctionner"*. Depuis son arrivée au pouvoir en octobre 2022, le Premier ministre a fait de la lutte contre l'immigration illégale l'une de ses priorités et **multiplie les mesures pour dissuader les migrants de venir clandestinement** dans le pays. Outre les tentes, un autre projet provoque un tollé au Royaume-Uni. Le gouvernement a annoncé début avril qu'il allait utiliser des **bares** pour loger les demandeurs d'asile. L'une d'elle, nommée "Bibby Stockholm", est arrivée la semaine dernière au port de Portland, au sud de l'Angleterre. Elle est censée **héberger environ 500 hommes**, dès le début du mois d'août, et ce durant toute la période de l'examen de leur demande d'asile. Les associations sont vent debout contre cette mesure. Elles considèrent que le projet viole la *"dignité"* des exilés. *"Confiner des centaines de personnes à l'isolement sur une barge n'est qu'un peu plus du théâtre que le gouvernement a créé pour masquer sa mauvaise gestion patente du système d'asile"*, avait dénoncé début avril le responsable de la section réfugiés et droits des migrants chez Amnesty International UK. Londres espère aussi mettre rapidement à exécution son accord signé l'an dernier avec le Rwanda. Les autorités envisagent d'envoyer les demandeurs d'asile dans ce petit État d'Afrique de l'Est. À ce jour, la mesure est toujours au point mort.

Dans le cadre de son plan pour **lutter contre l'immigration illégale**, le gouvernement conservateur a promis de **réduire de moitié la facture de l'hébergement** à l'hôtel des demandeurs d'asile en utilisant des installations comme des bases militaires ou des barges à quai. Cette facture s'élevait jusqu'à présent à 7 millions de livres par jour. Fin mars, quelque 172 758 demandeurs d'asile étaient en attente d'une première décision sur leur cas au Royaume-Uni, un niveau record. **La barge flottante** amarrée à Portland : *"Le Bibby Stockholm est actuellement en cours de préparation pour s'assurer qu'il est conforme à toutes les réglementations appropriées avant l'arrivée des premiers demandeurs d'asile dans les semaines à venir"*, a déclaré un porte-parole du ministère de l'intérieur. "Bibby Stockholm" est un immense bateau de 93 mètres de longueur sur trois étages, comportant 222 cabines et pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes pendant 18 mois. Selon le ministère de l'Intérieur, l'hébergement sera *"basique et fonctionnel"* avec des soins de santé, une cantine, une connexion wi-fi et une sécurité 24h/24 et 7j/7 afin de *"réduire au maximum les perturbations pour la population locale"*. Le ministre des Transports a déclaré : *"Je ne peux pas fixer de délai"* pour l'embarquement. À la suite d'une inspection des alarmes incendie à bord de la barge flottante « Bibby Stockholm », les **50 premiers demandeurs d'asile** qui devaient embarquer sur le bâtiment amarré à Portland (13 500 habitants), dans le sud du Royaume-Uni, n'ont finalement **pas pu arriver mardi 2 août 2023**. L'arrivée des premiers arrivants pourrait ainsi être retardée de plusieurs semaines. Le gouvernement veut éviter que cette barge ne se transforme en "Grenfell flottant", en référence au dramatique

incendie qui a ravagé la tour éponyme et fait 79 morts en juin 2017, à Londres. Une quarantaine de demandeurs d'asile, actuellement logés dans des hôtels ou hébergements privés, avaient pourtant reçu une lettre de convocation pour leur transfert mardi 2 août sur la berge. Celle-ci précisait : "*Vous n'êtes pas détenu en vertu des pouvoirs d'immigration et ce n'est pas un logement de détention.*" Une drôle de formulation lorsqu'on sait à quel point ces barges ont été comparées à des **prisons flottantes** par l'opposition au gouvernement et les associations d'aide aux migrants. Plus de 50 organisations nationales et militants, dont le Conseil des réfugiés, Asylum Matters et Refugee Action, ont qualifié le programme du gouvernement de "*cruel et inhumain*", arguant que cette barge proposait des "*conditions proches de la détention*". Le transfert sur un bâtiment flottant pourrait, selon elles, réactiver des traumatismes chez certains migrants ayant vécu la traversée de la Méditerranée ou de la Manche compliquées. Le gouvernement britannique a eu du mal à trouver des régions favorables à l'accueil de ces barges d'hébergement pour demandeurs d'asile et espère que le programme pilote dans le Dorset convaincra de nouveaux territoires. Deux sites ont déjà été rejetés. À Londres, l'autorité de gestion des Royal Docks, le bureau du maire, le conseil de Newham et l'aéroport ont tous exprimé une forte opposition au projet. "*Les personnes vulnérables fuyant des circonstances épouvantables n'auraient pas accès au soutien dont elles ont besoin, leur sécurité, leur santé et leur bien-être étant gravement menacés*", a réagi le maire. Deux autres barges de 500 places chacune doivent entrer en service dans les mois à venir.

Malgré la mauvaise météo et les conditions de navigation difficiles, 3 299 personnes ont rejoint les côtes anglaises à bord de bateaux de fortune depuis la France vers le Royaume-Uni en juillet 2023, selon le ministère de l'Intérieur britannique. **Entre janvier et juillet 2023**, ce sont en tout, plus de **15 000 personnes** qui **sont arrivées** au Royaume-Uni en traversant la Manche. Plus précisément, 3 299 personnes ont rejoint les côtes anglaises à bord de bateaux de fortune en un mois. Un chiffre est stable par rapport à 2022, où, en juillet, alors que les conditions météorologiques étaient plus propices à la navigation il y avait eu 3 683 personnes. Le 6 juillet 2023, le premier jour de beau temps du mois après de nombreuses pluies, 686 personnes ont atteint le Royaume-Uni à bord de 13 "small boats", et le 18 juillet 2023, 574 personnes étaient arrivées sur le sol britannique à bord de 12 embarcations. Ces chiffres n'incluent pas les personnes qui "*arrivent au Royaume-Uni sur des navires plus grands, tels que des embarcations rapides, des yachts, des croiseurs motorisés, etc.*" ou qui "*sont interceptés par les autorités françaises et renvoyés en France*". Rappelant que quelque "*800 personnels*" se consacraient à la lutte contre les traversées de la Manche, le préfet du Pas-de-Calais indique que depuis le début de l'année 2023, "*nous avons enregistré 715 événements sur nos côtes, 289 traversées réussies - contre 414 en 2022 à la même époque - et nous avons 426 traversés qui ont été interceptés*". Mais "*la surveillance policière n'entame pas la détermination des exilés*", confirmait la coordinatrice d'Utopia56 à Grande-Synthe. "*La traversée de la Manche, c'est la dernière étape. Même terrifiés [...] ils prendront la mer. Et tant qu'il n'y aura pas d'accueil digne en France, et des routes sécurisées vers le Royaume-Uni, il y aura des drames*", regrettait-elle.

## SERBIE

La police serbe a découvert mardi **1er août 2023, 300 migrants** et une grande quantité d'armes dans une zone forestière près de la frontière avec la Hongrie. Le communiqué de presse indique que treize migrants ont été placés en détention conformément aux dispositions du Code de procédure pénale, et que 27 seront inculpés. « *Lors de la fouille d'une zone allant de Hajdukovo à Stara Karaula, incluant la forêt de Jasenovac et le camp d'Omar, neuf fusils automatiques, une carabine de chasse à visée optique, trois pistolets et 841 munitions ont été trouvés* », indique la police. La **zone frontalière entre la Serbie et la Hongrie** a été le cadre fréquent de conflits entre groupes de passeurs. Les habitants des villages proches de Subotica, situées dans la zone frontalière avec la Hongrie, avaient précédemment signalé à la police des tirs dans les forêts voisines. En juin 2023, trois personnes ont été blessées lors d'une fusillade à Makovo sednica. Après cet incident, la police a arrêté deux personnes. Lors d'un affrontement entre groupes de passeurs, en juillet 2022 à ce même endroit, une personne a été tuée et plusieurs autres blessées.



Le camp de Preševo, dans le sud de la Serbie, accueille en ce moment 500 personnes, avec un va-et-vient quotidien de 150 personnes qui partent et qui arrivent, principalement de Macédoine du Nord voisine. Le camp accueille également des exilés régulièrement transférés de force par la police depuis le nord de la Serbie. Les résidents se plaignent des mauvaises conditions d'hygiène, du manque de vêtements et de nourriture. Ils dénoncent des coups et des violations systématiques de leurs droits humains fondamentaux ainsi que des conventions internationales sur l'asile.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## INTERNATIONAL

### ***INTERPOL : LA TRAITE DES ETRES HUMAINS ET LE TRAFIC DE MIGRANTS***

Interpol et Afripol (l'agence africaine de police criminelle) ont mené conjointement, entre mai et juin 2023, une opération de police contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants qui a permis, à travers le globe, **l'arrestations de 1062 personnes, la détection de 2 731 de migrants illégaux et l'identification de 823 victimes** de traite d'êtres humains. Plus de 800 marchandises d'origine criminelle (armes à feu, véhicules...) ont été également saisies. Surnommé l'opération Flash-Weka, ce coup de filet impliquant les **forces de l'ordre de 54 pays** s'est déroulé en deux phases entre les mois de mai et de juin 2023 et visait les réseaux du crime organisé concernant ces trafics sur le continent africain et au-delà, a indiqué l'organisation internationale de police criminelle, dont le siège se trouve à Lyon. L'opération a notamment permis de mettre au jour un trafic d'êtres humains généralisé à travers l'Afrique de l'Ouest. Parmi les victimes identifiées, nombreuses sont celles qui provenaient d'Asie, notamment du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka ou encore du Vietnam. Des réseaux ont été ainsi identifiés au Burkina Faso, au Cameroun où des victimes ont été secourues à Yaoundé et des suspects arrêtés, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Mali. Des renseignements reçus en Sierra Leone via Interpol ont ainsi permis une descente de police qui a permis de secourir 15 victimes présumées de traite d'êtres humains, tous des hommes originaires du Sri Lanka, selon la même source. Au Togo, dans un hôtel de Lomé, les autorités ont secouru 30 victimes de traite d'êtres humains venues du Nigeria et exploitées sexuellement. En Angola, sept Vietnamiennes, recrutées en ligne avec la promesse de travail dans des hôtels et salons de beauté, ont été secourues de leurs trafiquants, également des Vietnamiens, qui les forçaient à se prostituer. En Syrie, la police a sauvé une mineure et arrêté deux hommes soupçonnés de trafic à des fins d'exploitation sexuelle. Enfin, les autorités irakiennes ont arrêté neuf personnes suspectées d'être impliquées dans des cas de trafic d'organes.

En juin 2022, un coup de filet similaire, mobilisant 44 pays sur quatre continents, avait permis d'arrêter 300 personnes dont 83 passeurs de migrants et 88 suspects de traite d'êtres humains. Près de 700 victimes avaient été secourues.

Lundi 24 Juillet 2023, les polices allemande, grecque, nord-macédonienne, serbe et espagnole ont également démantelé un réseau de passeurs qui a généré 45 millions d'euros de profit après avoir fait entrer des milliers de migrants cubains dans l'UE via un itinéraire "*inhabituellement long*", a annoncé Europol. Soixante-deux passeurs présumés ont été arrêtés, soupçonnés d'avoir facilité le voyage de 5 000 migrants de Cuba vers la Serbie, avant de les emmener en Grèce ou Macédoine du Nord, puis en Espagne et Italie, a précisé l'agence de police européenne.

## LIBAN

Au Liban il y a eu 11 morts à la suite de violences dans un camp de réfugiés palestiniens. Plus de deux jours de violence armée dans le camp d'Ein El Hilweh, dans le sud du Liban, ont eu un impact sur les civils, y compris les enfants, a indiqué lundi 1<sup>er</sup> août 2023 une haute responsable de l'ONU dans le pays.

## TURQUIE

Les autorités turques ont lancé la répression au début du mois de juillet. Dans une interview publiée le 9 juillet 2023, le ministre de l'Intérieur, a déclaré que **la lutte contre l'immigration clandestine** était l'une de ses priorités et que la police d'Istanbul et des 81 provinces de Turquie, intensifiait ses efforts pour arrêter et détenir les personnes se trouvant illégalement dans le pays. À Istanbul, la police a ainsi entamé le 4 juillet 2023 une série **d'opérations de ratissage de soir et de nuit**, en se concentrant sur les lieux de sorties et les espaces publics. Elle affirme avoir **arrêté 3 535 personnes** au cours de la première semaine, soupçonnées d'être entrées clandestinement en Turquie, d'avoir travaillé sans autorisation ou d'avoir dépassé la durée de validité de leur visa. Des vidéos de migrants africains vivant dans le pays suggèrent un comportement violent de la part de la police. Un incident a eu lieu à Istanbul le mercredi 19 juillet 2023, à l'entrée du centre commercial souterrain AVM. Plusieurs Subsahariens vivant à Istanbul ont confirmé l'endroit. Le quartier environnant, Aksaray, regorge de magasins de vêtements et d'alimentaire tenus par des Africains. La police plaque au sol un homme africain au milieu d'une foule. Les policiers ne portent pas d'uniforme, mais des menottes. La victime a demandé son téléphone à plusieurs reprises, ce qui a mis en colère le policier qui le maintenait au sol. Le policier lui a crié dessus et l'a ensuite giflé. L'homme que l'on voit dans la vidéo, un Sénégalais qui s'est installé en Turquie en 2019 et qui possède un salon de coiffure à Aksaray, affirme qu'il se rendait à son salon lorsqu'il a été arrêté par la police et avoir assuré aux agents ne pas avoir de permis de séjour sur lui parce qu'il était en cours de renouvellement. *"Ils ont pris mon téléphone et mon argent. Ils m'ont mis dans une voiture et m'ont conduit à un endroit où ils m'ont laissé partir. Eux-mêmes savent qu'ils n'ont pas le droit de m'arrêter. Mais je ne peux même pas porter plainte contre eux. J'ai déposé mes documents [pour renouveler mon statut de résident] et on m'a donné un reçu. Je suis en train d'obtenir les documents pour avoir le droit de vivre ici. Ce n'est pas la première fois qu'on m'arrête. Chaque fois que des policiers me voient, ils me demandent mes papiers. Mais ces policiers étaient tout simplement racistes. Maintenant, tout mon corps me fait mal". "J'ai mon propre salon de coiffure à Istanbul. Je paie mon loyer. Mais la situation s'est aggravée, les contrôles sont de plus en plus nombreux. Maintenant, j'envisage de retourner au Sénégal. Vivre dans un autre pays, sans argent, c'est trop dur."* De très nombreuses vidéos montrent l'usage de la force par la police. Un Camerounais qui a témoigné, a été arrêté à Istanbul en décembre 2022 alors qu'il attendait une mise à jour de son statut de résident. *"Nous étions 12 à être détenus dans des chambres prévues pour six personnes. Nous étions censés avoir le droit de parler à nos familles, mais ils ont pris nos téléphones. Les conditions étaient horribles. J'ai vu beaucoup de suicides. Nous avons été traités comme des criminels parce que nous n'avions pas les papiers qu'ils refusaient de nous donner. Ils ne nous permettent pas d'avoir nos propres avocats. Ils ne nous laissent voir que leurs avocats"*. Un avocat turc spécialisé dans les droits des migrants, affirme que le système d'immigration du pays est devenu plus restrictif. *"Au cours des deux dernières années, les demandes d'asile n'ont pas été acceptées, que l'on soit un migrant régulier ou irrégulier. Ces dernières années, et pendant les élections [de mai 2023], il y a eu un débat. Le gouvernement actuel et l'opposition affirment qu'ils expulseront tous les réfugiés". "Les migrants de toutes nationalités sont confrontés à de nombreuses violations des droits de l'Homme. Je reçois des plaintes, mais comme ces migrants*

ne sont pas correctement enregistrés, ils ne sont pas en mesure de saisir la justice et de contacter des ONG."

## AFRIQUE

### ALGERIE

Entre le 1er janvier et le 16 juillet 2023, **19 688 migrants ont été expulsés dans le désert** par les autorités algériennes, selon le décompte du collectif Alarme Phone Sahara, qui vient en aide aux migrants dans le Sahara. *"Cette augmentation est très grave et s'inscrit dans une tendance à l'augmentation de la persécution [des migrants noirs] dans tous les pays du Maghreb !"*. Pour le coordinateur d'Alarme Phone Sahara, ce chiffre est *"effarant"*. *"Nous ne sommes qu'à l'été et nous atteignons déjà le total des refoulements de l'ensemble de 2022"*. Cette année-là, 21 000 personnes avaient été abandonnées dans le désert, contre 20 000 en 2021. Selon les équipes **d'Alarme Phone Sahara** - basées à Agadez, Assamaka, Arlit, Niamey et dans la région de Kawar (sur la route vers la Libye) - les migrants expulsés viennent de plusieurs pays d'Afrique du Nord. *"L'Algérie expulse de plus en plus vers le Niger parce que les pays voisins expulsent de plus en plus vers l'Algérie"*. *"Le Maroc et la Tunisie, les nouveaux gendarmes migratoires de l'Europe, refoulent toujours plus d'exilés vers le désert. Ce n'est pas étonnant qu'on en arrive là"*. Les exilés sont généralement abandonnés à la tombée de la nuit au Point-Zéro, ce lieu-dit qui marque la frontière entre l'Algérie et le Niger, en plein Sahara. Lorsqu'ils sont lâchés dans le désert, les migrants sont livrés à eux-mêmes. **Sans eau ni nourriture, ils doivent parcourir 15 kilomètres à pied** pour rejoindre le village nigérien le plus proche, Assamaka. C'est là que se trouve le centre de transit de l'Organisation internationale des migrations (OIM), le bras de l'ONU qui assiste les retours volontaires des migrants vers leur pays d'origine. Depuis des mois, le camp d'Assamaka est en surchauffe. Plusieurs milliers de migrants dorment dehors faute de mieux. Les exilés doivent aussi s'armer de patience : les centres d'accueil sont pleins. Dans leur très grande majorité, ces migrants sont originaires d'Afrique de l'Ouest mais des ressortissants d'une vingtaine de pays au total se trouvent actuellement sur le sol nigérien, dont des Bangladais ou des Syriens. *"En ce moment, les températures dans le désert atteignent les 47 degrés"*. *"Trouver de l'eau est une urgence absolue pour tous ces migrants"*. Alarme Phone Sahara s'inquiète d'éventuels drames dans la zone, bien que la question du nombre de morts dans le désert reste une inconnue. Un rapport de Border Forensics publié au mois de mai 2023 indiquait que certains corps pouvaient être retrouvés des mois, voire des années après les décès. *"Dans le Sahara, les tempêtes de sable et de vent sont fréquentes. Les traces des véhicules disparaissent rapidement. Si vous posez un objet dans le sable, il disparaîtra très vite. C'est pareil avec les cadavres. Certaines dépouilles sont ensevelies à tout jamais"*. Les expulsions de migrants, appelées sobrement *"reconduites à la frontière"* par les autorités algériennes, sont illégales au regard du droit international. Interpellés dans différentes villes du nord de l'Algérie, dans leur appartement, à leur travail ou dans la rue, les migrants sont ensuite entassés dans des camions puis déportés vers le centre de refoulement de Tamanrasset, à 1 900 kilomètres de route au sud d'Alger. Première étape avant le Point-Zéro. Là, beaucoup affirment être dépouillés de leurs affaires par les policiers qui leur prennent argent liquide, bijoux, téléphones portables, passeports... Les exilés sont ensuite envoyés au milieu du Sahara.

### BURKINA-FASO

**La crise humanitaire s'aggrave dans le pays. Près de 100 000 personnes sont réfugiés ou demandeuses d'asile dans les pays de la région.** Se disant *"Vivement préoccupée par l'insécurité généralisée et les violations des droits humains perpétrées à l'encontre des populations civiles"*, l'agence des Nations unies pour les réfugiés a demandé à ce que soient arrêtés les retours forcés vers le Burkina Faso. Elle considère que *"les personnes fuyant le conflit en cours au Burkina Faso sont susceptibles d'avoir besoin d'une protection internationale des réfugiés ou qu'ils peuvent également*

*répondre aux critères de la Convention de 1951 pour le statut de réfugié". Elle réclame que cette interdiction du retour forcé "reste en place jusqu'à ce que la sécurité, l'État de droit et la situation des droits de l'homme au Burkina Faso soient rétablies". Au 31 mai 2023, selon le HCR, 91 734 demandeurs d'asile et réfugiés du Burkina Faso étaient présents dans les pays voisins, majoritairement au Niger et en Côte d'Ivoire. "Mais cet appel s'adresse aussi aux pays du monde entier". "On ne peut pas fermer les yeux sur la situation des femmes, enfants et hommes au Burkina", il ne suffit pas de ne pas expulser les Burkinabè, il faut "accorder l'asile à ceux qui fuient pour leur vie". Dans son rapport, le HCR dresse un sombre tableau de la situation dans le pays où les autorités ne contrôlent qu'environ 60% du territoire. "Il y a une conjugaison de facteurs qui met les populations dans une vulnérabilité extrême". Le reste du pays est aux mains des groupes jihadistes. En 2022, "le nombre de morts résultant de la violence de groupes extrémistes violents au Burkina Faso et au Mali ont atteint des niveaux sans précédent", c'est, depuis 2015, "l'une des crises humanitaires et de déplacement les plus graves (et les plus négligées) au monde". En octobre 2022, la localité de Djibo et ses 300 000 habitants ont été piégés par un blocus d'hommes armés et privés de nourriture, médicament ou essence pendant plusieurs mois. Au moins huit enfants avaient péri en raison de la famine. Dans le reste du pays, **4,7 millions de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire**, soit environ 20% de la population. Et outre la **famine, les violences** sont régulières. On compte parmi celles-ci des meurtres, des disparitions forcées, des actes de torture et des enlèvements. "À plusieurs reprises, des civils ont été pris pour cible et tués", ajoute le HCR. Cette crise touche directement les enfants : ils sont exposés à "des violations graves des droits humains, telles que le recrutement forcé par des groupes armés, le travail des enfants ainsi que d'autres types d'abus, d'exploitation ou de violence sexuelle et sexiste". Concernant l'éducation, là aussi le bilan est mauvais : "Le nombre d'écoles fermées est passé d'environ 3 000 en novembre 2021 à 6 334 écoles au 31 mars 2023". De plus, les réfugiés et déplacés sont directement pris pour cible. Afin de voler de la nourriture et des médicaments, plusieurs attaques de camps de réfugiés ont eu lieu ces dernières années. En novembre 2021, les 13 000 habitants du camp ont dû fuir sous les balles. En novembre de l'année suivante, ce sont plus de 10 000 personnes qui ont fui après l'attaque de deux sites de déplacés internes à Ouahigouya, dans le nord.*

## **COTE D'IVOIRE**

Ces derniers jours, plus de **450 demandeurs d'asile burkinabè** ont été accueillis dans des **centres financés par le gouvernement ivoirien** situés au nord de la Côte d'Ivoire dans des zones frontalières du Burkina Faso. L'opération s'est déroulée en trois jours, sur deux sites différents, au nord-est du pays. Samedi 22 juillet, 191 demandeurs d'asile burkinabè ont été relocalisés, sur la base du volontariat, sur le site de Niornigué dans la région du Tchologo. Près de **1 100 maisons de 26 m<sup>2</sup> chacune**, composées d'un salon et d'une chambre, ont été **construites pour accueillir des familles ou des groupes de six à sept personnes**. La deuxième opération a été lancée, lundi 24 juillet 2023, à partir de la ville de Bouna, la capitale régionale du Bounkani. Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 51 ménages ont pu être relocalisés dans le centre de Timala, près du village de Notadouo, à 15 km de Bouna. Celui-ci est légèrement plus grand que le premier, avec environ 1 500 maisons. Environ 250 personnes, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées, s'y sont déjà installées. Les deux centres sont protégés par des clôtures barbelées et par des agents de sécurité. Ces structures sont financées à 90 % par la Côte d'Ivoire, une démarche saluée par le HCR qui évoque "une première" sur le continent.

## **GAMBIE**

La Gambie a rapatrié 40 de ses ressortissants depuis la Tunisie dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 juillet 2023. Depuis plusieurs jours, Banjul surveillait la situation chaotique des Africains subsahariens en Tunisie. "Au vu des vidéos dérangeantes de migrants en Tunisie qui circulent sur les réseaux sociaux, le ministère des Affaires étrangères travaille attentivement à authentifier leur nombre et nationalités dans le cadre de procédures d'évacuation", avait précisé à ce sujet le ministère gambien dans un communiqué il y a deux semaines. Une autre opération d'évacuation avait eu lieu la veille avec un autre groupe de migrants bloqué sur la route de l'exil en Libye, a annoncé vendredi 28

juillet, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Entre le 21 juin et le 4 juillet, la Gambie avait également déjà **rapatrié près de 300 de ses ressortissants**. Tous ne venaient pas de Tunisie ou de Libye. Certains avaient été interceptés sur des bateaux dans les eaux sénégalaises, mauritaniennes et marocaines. Lundi 24 juillet, le ministère de l'Intérieur libyen a annoncé avoir découvert cinq nouveaux corps de migrants à la frontière entre la Libye et la Tunisie. Les personnes sont mortes de déshydratation après avoir passé plusieurs jours dans une zone désertique. Les migrants, qui ont été rapatriés sur la base du volontariat en Gambie, ont quitté la Tunisie jeudi soir et sont arrivés dans la capitale Banjul aux alentours de 2h du matin (02H00 GMT), a ajouté la porte-parole. Le vol retour a été organisé par le gouvernement gambien, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations de l'ONU (OIM).

## LIBYE

En Libye, un groupe de **220 hommes, tous demandeurs d'asile**, dont 218 originaires du Soudan et deux d'Éthiopie, a **été libéré** mi-juillet 2023 du centre de détention d'Ain Zara, géré par le gouvernement libyen, près de Tripoli. Ils étaient détenus arbitrairement depuis 18 mois à la suite de leur participation à un sit-in devant le siège du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans la capitale libyenne. Ils étaient venus y réclamer de l'aide pour pouvoir quitter le pays. Le porte-parole du groupe Refugees in Libya, assure que les migrants libérés disposent de certificats prouvant qu'ils étaient demandeurs d'asile. Même en vertu de la loi libyenne, ils n'auraient, selon lui, jamais dû être placés en détention. Lui-même réfugié et passé par la Libye avant d'atteindre l'Europe l'année dernière, a fait pression avec d'autres militants pour que le HCR "*prenne maintenant ses responsabilités*" et soutienne les migrants libérés. Le HCR a ainsi affrété des bus pour transférer les migrants hors du centre de détention et les aide actuellement à trouver un logement. Il a également indiqué soutenir les migrants financièrement. Mais cet argent ne serait "*pas suffisant pour louer une maison à Tripoli*". "*On leur a volé des années de leur vie*". Même s'ils reçoivent de l'aide pour trouver un logement en Libye, le fait est qu'ils n'auront pas "*accès à l'emploi, aux écoles, aux services publics ou à la sécurité sociale*". "*La majorité du groupe (composé essentiellement de Soudanais) demande à être évacué*" vers un pays tiers sûr puisque le conflit qui a éclaté au Soudan en avril 2023 ne leur permet pas de rentrer chez eux. Il rappelle que "*le HCR dispose d'un mécanisme qui permet de mettre les gens en sécurité*". "*Où iront-ils maintenant ? Ils sont venus du Soudan en raison de la situation qui prévalait bien avant le conflit qui a éclaté en avril. Des milliers de Soudanais ont fui. On les retrouve au Tchad, en Éthiopie, en Égypte et au Soudan du Sud. Ils n'ont nulle part où aller et ont besoin d'un lieu sûr. Le HCR dispose d'un mécanisme pour cela. Ils ont besoin d'un espace sûr qui leur offre la possibilité de commencer une nouvelle vie*". L'ONG italienne Baobab Experience, qui travaille avec les migrants à Rome, met toutefois en garde contre la lenteur du processus de réinstallation, notamment pour les migrants considérés comme les moins vulnérables, à savoir les jeunes hommes. Selon la porte-parole de l'organisation italienne, si des réinstallations devaient avoir lieu, elles se feraient très probablement vers un pays africain, comme le Tchad, ou le Rwanda, plutôt que vers l'Europe. Le porte-parole de Refugees in Libya estime que le groupe a été sanctionné et emprisonné pour avoir simplement protesté. Il accuse le HCR d'avoir "*abandonné*" les migrants pendant et après le sit-in. "*Est-ce que cela signifie que le HCR a coordonné leur détention ? Peut-être... Afin que plus personne n'ose venir protester pour le respect et la protection de ses droits*". Pendant leur détention, le groupe a été contraint de participer à la construction de bâtiments publics pour les Libyens. Il y a eu des détentions "*totalemt arbitraires*", sans la tenue de procès. "*Ils n'ont jamais été inculpés, on ne leur a jamais dit ce qu'ils avaient fait pour qu'on les prive de leur liberté*". Depuis quelques semaines, plusieurs dizaines de personnes tiennent à nouveau un sit-in à Tripoli devant le HCR. La majorité d'entre elles sont des familles qui ont fui le Soudan. Certains des migrants récemment libérés demandent l'asile en Libye depuis 2017, "*mais seulement une poignée d'entre eux ont été reconnus comme réfugiés*". A arrivé en Libye en 2019, il était toujours considéré comme demandeur d'asile en juin 2022, lorsqu'il a finalement réussi à traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Italie.

## SENEGAL

Lundi 24 juillet 2023, au moins **15 corps ont été retrouvés au large de Dakar**. Selon le maire adjoint du quartier de Ouakam, il s'agirait de candidats à l'exil qui cherchaient à rejoindre l'archipel espagnol des Canaries en pirogue. *"Ce matin, aux environs de 3h30, on nous a alertés pour un chavirement de pirogue au large de Ouakam. Immédiatement, on a dépêché sur les lieux deux équipes de plongeurs, quatre ambulances et on a démarré les opérations"*. Une embarcation en bois, à bord de laquelle se trouvaient les migrants selon plusieurs témoins sur la plage, flottait sur l'eau, près de la côte. Les sapeurs-pompiers ont repêché un corps et l'ont déposé sur une bâche sur la plage. *"On a dénombré au total 17 victimes, donc 15 corps sans vie et deux rescapés"*, a déclaré le commandant du groupement des sapeurs-pompiers de Dakar, qui n'a pas donné de précisions sur la provenance de l'embarcation, le nombre de personnes encore recherchées ou les circonstances. *"La marine a obligé l'embarcation à accoster et des gens se sont enfuis. Certains ont sauté mais ne savaient pas nager"* selon le maire. Sur la plage, un badaud de 23 ans, qui rêve de devenir footballeur professionnel : *"C'est pénible tous ces morts qu'on voit"*. *"Je rêvais d'aller en Europe parce que l'horizon est bouché ici. J'étais prêt à embarquer dans une pirogue mais maintenant j'ai décidé d'émigrer par la voie légale quand l'opportunité se présentera. Je ne veux plus prendre une pirogue pour partir. Ça n'en vaut pas la peine"*.

La récente **crise politique au Sénégal**, après la volonté du président de briguer un troisième mandat, n'est pas un facteur permettant d'expliquer à lui seul ce phénomène migratoire, estiment les spécialistes. La contestation, bien que violemment réprimée, a été relativement courte et le chef de l'État a finalement renoncé à son projet. La situation économique du Sénégal est en revanche une des causes largement mise en avant par les chercheurs. Comme d'autres États dans le monde, **l'inflation, liée notamment à la guerre en Ukraine**, plombe l'économie du Sénégal. Le prix des matières premières s'envole. Pour le président de l'association Horizons sans frontières qui lutte contre l'immigration clandestine, la situation économique du Sénégal explique en partie l'intensification des flux migratoires. Il assure que l'extrême pauvreté s'est accrue avec la pandémie de Covid-19. *"La crise sanitaire a plombé toute l'économie du Sénégal et rien n'a été fait pour aider les gens. Depuis deux ans, le pays ne fonctionne plus"*. Le secteur informel, qui fait vivre la majorité de la population, a été touché de plein fouet par les restrictions liées au coronavirus. Les domaines du commerce ou de l'artisanat ne sont pas parvenus à se relever. Les jeunes, largement représentés dans les pirogues, ne trouvent pas de travail. Même ceux qui occupent un emploi pensent à partir, par peur du lendemain.

Jeudi 20 juillet 2023, en conseil des ministres, le chef de l'État *"s'est incliné devant la mémoire des personnes décédées, suite aux récents accidents relevés en mer"*. Il a *"demandé au gouvernement d'intensifier les contrôles au niveau des zones et sites potentiels de départ, mais également de déployer l'ensemble des dispositifs de surveillance, de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes"* en renforçant les programmes publics *"de lutte contre l'émigration clandestine"*. Ce lundi 24 juillet 2023, le président sénégalais a de nouveau exprimé sa *"douleur"* face au nouveau drame survenu au large de Dakar.

Environ 400 autres devraient aussi être rapatriées en fin de semaine.

Peu après 21h, mercredi 26 juillet 2023, un groupe d'une **cinquantaine de Sénégalais** ont atterri dans un aéroport militaire de Dakar. Ils ont été **rapatriés par les autorités** sénégalaises depuis la ville de Dakhla, au Sahara occidental. Un homme était sur une civière, plusieurs autres se déplaçaient avec des béquilles ou avaient des pieds enflés tandis que d'autres s'appuyaient sur un proche pour se tenir debout lors de leur arrivée. *"Nous avons pu ramener environ 50 migrants, dont 19 qui étaient hospitalisés et dont l'état de santé nécessite une évacuation [par avion], une dizaine de femmes et trois mineurs"*, a déclaré la ministre chargée des Sénégalais de l'Extérieur, présente à l'accueil. *"Il en reste 428 (migrants) qui vont rentrer vendredi et dimanche par bus"*. Ces exilés vivaient au Maroc avec l'espoir de monter dans un canot pour **rejoindre l'archipel des Canaries**,

située à au moins 500 kilomètres de Dakhla. La route migratoire des Canaries, porte d'entrée vers l'Europe dans l'océan Atlantique, connaît ces dernières semaines un net regain d'activités au départ des côtes du nord-ouest de l'Afrique. **Environ 400 autres devraient aussi être rapatriées** en fin de semaine. Le gouvernement sénégalais doit présenter jeudi 27 juillet 2023 une stratégie de lutte contre l'émigration clandestine.

Le gouvernement sénégalais a présenté jeudi 27 juillet 2023, un **plan de lutte sur 10 ans de l'émigration irrégulière** contre les départs de jeunes cherchant à rejoindre l'Europe de manière irrégulière. Celui-ci doit passer notamment par un renforcement de l'accès à l'éducation et à la formation, un soutien à l'entrepreneuriat pour la création d'emplois, mais aussi par une meilleure gestion des frontières. L'objectif annoncé est de "réduire drastiquement le phénomène [de l'émigration irrégulière] à l'horizon 2033. Décliné en cinq axes, ce nouveau plan doit être financé par le budget national et des partenaires extérieurs. Baptisé **Stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière** (SNLMI), il prévoit des mesures concernant la prévention, la gestion des frontières, des mesures de répression (contre les convoyeurs), des mesures d'aide, d'assistance et de protection, le retour et la réinsertion des migrants. Le coût total du dispositif n'a pas été révélé par les autorités.

La situation économique du Sénégal est l'une des causes principales de la vague actuelle de départs. L'inflation, liée à la guerre en Ukraine, plombe l'économie du pays et le prix des matières premières s'envole. L'extrême pauvreté s'est également accrue avec la pandémie de Covid-19. "*La crise sanitaire a plombé toute l'économie du Sénégal et rien n'a été fait pour aider les gens. Depuis deux ans, le pays ne fonctionne plus*". Les domaines du commerce ou de l'artisanat ne sont pas parvenus à se relever. Le secteur de la pêche artisanale est également durement mis à mal par la pêche industrielle, le changement climatique et l'installation d'une plateforme gazière.

## MAROC

Environ 54 migrants ont essayé de gagner à la nage un canot pneumatique samedi 22 juillet 2023, près de la ville de Nador, dans le but d'atteindre l'Espagne. Les mauvaises conditions météorologiques en Méditerranée, la mer agitée et l'incapacité du passeur à manœuvrer après l'échouage de son embarcation sur des rochers ont entraîné la mort par **noyage de six personnes**, ont annoncé les autorités. **Quarante-huit exilés** ont quant à eux réussi à **atteindre le rivage**. Les autorités locales, ont apporté les premiers secours aux rescapés et repêché les cadavres. Selon l'Association marocaine des droits humains (AMDH) de Nador, les six migrants décédés sont des Marocains originaires de Nador. Une enquête a été ouverte pour connaître les causes de l'accident. En attendant les conclusions de l'investigation, l'AMDH s'interroge : "*Comment ce bateau, connu pour sa grande vitesse et ses activités de contrebande de drogue, a-t-il pu chavirer ? A-t-il été poursuivi par un navire marocain avant l'incident ?*" Les traversées à partir des côtes du nord du Maroc se font souvent à bord de bateaux pneumatiques ultra-rapides qui peuvent aussi servir aux opérations liées à la drogue. De nombreux migrants et Marocains tentent aussi de rejoindre l'enclave espagnole de Melilla, collée à Nador, dans l'espoir ensuite d'être transférés sur le continent européen. "*Le processus est généralement le même : ils essaient d'entrer dans le port [marocain] de Beni Ansar tôt le matin, à l'aube, pour ne pas être vus*" et nagent ensuite vers Melilla sur une centaine de mètres.

Au moins **quatre ressortissants marocains, dont une femme, sont morts** lundi 24 juillet 2023 au large de Dakhla, au sud du Sahara occidental, après le naufrage de leur embarcation à destination des îles Canaries. Les victimes sont originaires de la province de Khénifra, dans le centre du Maroc, elles étaient âgées de 21 à 48 ans. Des dizaines d'autres personnes étaient à bord, mais leur **nombre initial, ainsi que celui des survivants et des disparus, reste pour l'heure inconnu**, ont affirmé des sources sécuritaires et médicales citées par l'agence de presse espagnole EFE.

Les tentatives de traversée de la Méditerranée au départ du littoral nord-ouest de l'Afrique et des côtes du Maroc et du Sahara occidental, à destination de l'Europe se multiplient, surtout depuis

le début du mois de juin. La marine marocaine a annoncé la semaine dernière avoir porté secours à près de 900 migrants irréguliers durant la période allant du 10 au 17 juillet. Les personnes étaient en majorité d'origine subsaharienne. Pourtant, en dépit de la militarisation de la Méditerranée, les traversées continuent. **Les jeunes Marocains et Subsahariens continuent à tenter leur chance d'exil vers l'Europe.** En mer, la présence renforcée de la marine marocaine est loin d'être un gage de sauvetage pour les exilés qui tentent la traversée. *"Contrairement au Salvamento marítimo espagnol qui est un vrai service de secours, la marine marocaine n'a pas vocation à sauver des vies"*, indiquait un, journaliste et conseiller sur les migrations auprès de la vice-présidence du gouvernement des Canaries.

Les tentatives de traversée de la Méditerranée au départ du littoral nord-ouest de l'Afrique et des côtes du Maroc, et du Sahara occidental à destination de l'Europe se multiplient depuis début juin. La marine marocaine a annoncé la semaine dernière **avoir porté secours à près de 900 migrants irréguliers** durant la période allant du 10 au 17 juillet 2023, en majorité d'origine subsaharienne. Les autorités marocaines disent avoir déjoué 26 000 tentatives d'émigration irrégulière durant les cinq premiers mois de l'année 2023.

## TUNISIE

Samedi 22 juillet 2023, **des migrants**, tous originaires d'Afrique subsaharienne, ont été **filmés par les garde-frontières libyens, marchant dans le désert, au milieu de nulle part.** Un groupe de trois personnes s'approche des Libyens, une femme s'effondre aux pieds d'un soldat, la bouche ouverte et supplie d'avoir un peu d'eau. À ses côtés, un homme s'allonge aussi. Il lui manque une chaussure, on devine que son pied est blessé, il ne tient plus debout. Le garde-frontière libyen s'approche, leur donne de l'eau et les rassure. *"Ne vous inquiétez pas, il y a beaucoup d'eau, asseyez-vous"*. Il fait actuellement plus de 45 degrés dans la zone frontalière entre la Libye et la Tunisie. Sans eau, les chances de survie de ces trois personnes étaient minimes. Comme des centaines avant eux, ces migrants ont été abandonnés dans le désert après avoir été arrêtés par les autorités tunisiennes. Beaucoup viennent des villes du sud de la Tunisie, Ben Guardane ou Sfax, et ont été raflés dans la rue, chez eux, sur leur lieu de travail, en raison de leur couleur de peau. Conduits dans le Sahara, vers Al Assah pour certains, à la frontière libyenne, mais aussi dans la région de Tozeur, à l'ouest de la Tunisie, à la frontière algérienne, ils ont été abandonnés là sans eau, ni nourriture. Ce sont des pratiques inhumaines, contraires au droit international, documentées ces derniers jours par les médias. Il est difficile d'évaluer le nombre total de personnes abandonnées dans le désert, côté libyen ou côté algérien depuis le mois de juillet. On estime que plusieurs centaines de migrants sont concernés. Depuis des années, les Subsahariens se plaignent du racisme en Tunisie. Conforté par un accord Union Européenne avec la Tunisie en présence de l'Italie, Tunis, bien que pointé du doigt par l'ONU pour ces refoulements dans le désert, fait la sourde oreille (voir lettre 61). *"Nous appelons les autorités à cesser immédiatement toute nouvelle expulsion"*, indiquait les Nations unies publié mardi 18 juillet 2023. *"Nous appelons les autorités à poursuivre et élargir l'accès humanitaire à une zone dangereuse à la frontière tuniso-libyenne où de nombreuses personnes, y compris des femmes enceintes et des enfants, ont déjà été expulsées"*. Le document rappelle aussi que *"les expulsions collectives sont interdites par le droit international"*. Ainsi, le principe de non-refoulement, inscrit dans le droit international des droits de l'Homme, *"s'applique à toutes les formes d'expulsion, indépendamment de la nationalité ou du statut migratoire"*. Des rappels à la loi et au droit sans effet sur Tunis qui, au regard des récentes expulsions, continue d'appliquer sa politique raciste.

**Le ministère de l'Intérieur libyen a annoncé, lundi 24 juillet 2023, avoir découvert cinq nouveaux corps de migrants à la frontière entre la Libye et la Tunisie.** Les personnes sont mortes de déshydratation après avoir passé plusieurs jours dans le désert sans eau, ni nourriture. Des centaines d'immigrés subsahariens ont été envoyés dans ces zones désertiques frontalières par les autorités tunisiennes depuis le début du mois de juillet. Depuis, de nombreux immigrés subsahariens ont raconté devoir se terrer chez eux pour éviter d'être la cible de violences. De très nombreux exilés



ont été raflés dans la rue, notamment à Sfax et envoyés dans le désert. Malgré les dénonciations de cette situation par plusieurs ONG de défense des droits de l'Homme, les **arrestations et expulsions de migrants se poursuivent en Tunisie**. Près de 170 personnes se trouvent notamment toujours à Al Assah, en Libye, où elles ont été acheminées par les autorités libyennes après avoir été abandonnées dans le désert par les Tunisiens. Ces personnes ont été placées dans une sorte de hangar. Lundi 24 juillet 2023, le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) leur ont apporté "de l'eau, du jus de fruit et des biscuits", a indiqué l'organisation sur les réseaux sociaux. Dimanche 23 juillet 2023, l'Organisation internationale des migrations (OIM), le Croissant rouge libyen et l'Unicef Libye ont distribué de l'eau et de la nourriture à quelque 400 migrants bloqués à la frontière. Une trentaine de personnes, dont 3 femmes enceintes, ont également reçu de l'aide médicale.

Des experts de l'ONU ont récemment appelé la Tunisie à cesser les expulsions collectives dans le désert. Human Rights Watch a également dénoncé les "*graves abus*" ces derniers mois contre les migrants africains noirs, qui devraient **inciter l'Union européenne à "cesser son soutien"** à la Tunisie dans la lutte contre l'immigration irrégulière. L'ONG, qui **a écrit au gouvernement tunisien fin juin sans recevoir de réponse**, exhorte l'UE à stopper ses aides à la lutte contre l'immigration clandestine en Tunisie "*jusqu'à une évaluation de leur impact pour les droits humains*". "*En finançant les forces de sécurité qui commettent des abus, l'Union européenne partage (avec elles) la responsabilité pour les souffrances infligées aux migrants, réfugiés et demandeurs d'asile*", pour une chercheuse de HRW citée dans le rapport.

*"La femme sans visage et sa fille jetées dans le désert il y a quelques jours n'étaient pas seulement des migrantes [...] elles avaient une histoire, une vie"*. Une semaine après la publication d'une photo, des corps sans vie d'une femme et d'une enfant dans le désert tunisien, Refugees in Libya a pu les identifier. La petite fille avait six ans, elle s'appelait Marie. Sa mère, Fati Dosso, était âgée de 30 ans. Orpheline, elle avait quitté Man, son village du centre-ouest de la Côte d'Ivoire, pour la Libye il y a plusieurs années, afin d'y gagner un peu mieux sa vie. Fati était mariée à Bengue Nyimbilo Crepin, âgé de 30 ans lui aussi, et originaire du Cameroun. Surnommé Pato, il est le père de la petite Marie. Refugees in Libya "*ignore si le couple s'est rencontré dans le pays*". Mais il sait que plusieurs fois ces dernières années, ils ont tenté ensemble de traverser la Méditerranée. Sans succès. Fati et Pato ont donc quitté la Libye et se sont installés en Tunisie, pour y élever leur petite fille. La date d'arrivée de la famille dans le pays n'est pas connue. Refugees in Libya peut affirmer en revanche que Pato, Fati et Marie **ont été expulsés ensemble de leur domicile, et abandonnés dans le désert à la frontière libyenne**. Combien de temps la famille a-t-elle erré dans le désert ? Refugees in Libya continue de chercher des réponses. Si les corps de l'enfant et de sa mère ont finalement été retrouvés par les autorités libyennes, Refugees in Libya reste toujours sans nouvelles du père de famille. "*On ne peut que supposer qu'il est allé chercher de l'eau, avant de perdre leur trace*", avance le compte. À l'heure actuelle, "*Pato est toujours porté disparu, ou peut-être a-t-il été secouru par les gardes-frontières libyens*", suppose-t-il. "*Je n'arrive pas non plus à joindre sa famille, déplore le porte-parole du compte. Depuis hier, j'appelle le numéro qui m'a été fourni, mais ça ne répond pas*". Hier 25 juillet 2023, les garde-frontières libyens ont publié une vidéo : on y voit le corps d'un homme et à côté, celui d'un enfant. Tous les deux gisent l'un contre l'autre, sur le sable, au beau milieu du désert. Deux autres personnes, mortes, figurent aussi dans la vidéo. "*Aujourd'hui c'est encore un père sans visage, son fils et deux autres compagnons dont la vie a été injustement volée*", commente le compte. Ce "crime" est "commis contre des gens qui cherchent une meilleure vie, une deuxième chance". "**Comment pouvons-nous détourner le regard ?**". Depuis plus de deux semaines maintenant, des images de migrants subsahariens abandonnés en plein désert, à bout de force sous un soleil de plomb, sont diffusées sur les réseaux sociaux. Ces personnes ont été **abandonnées là par les autorités tunisiennes, après des rafles** opérées dans les villes de Sfax, Ben Guardane et d'autres villes du pays. En ce moment même, des centaines d'exilés attendent de l'aide, mais pour certains, il était trop tard. Lundi 24 juillet 2023, le ministère de l'Intérieur libyen a annoncé avoir découvert 5 nouveaux corps de migrants à la frontière entre la Libye et la Tunisie. Les personnes

sont mortes de déshydratation après avoir passé plusieurs jours dans une zone désertique sans eau, ni nourriture. Samedi 22 juillet, des migrants, tous originaires d'Afrique subsaharienne, ont été filmés par les garde-frontières libyens, marchant dans le désert, au milieu de nulle part. On y voit notamment une femme s'effondrer aux pieds d'un soldat, la bouche ouverte, et supplier d'avoir un peu d'eau. Une semaine plus tôt, des centaines de migrants à bout de force allongés sous le soleil dans la région d'Al Assah, ont été pris en charge par les Libyens, ils ont été 360 à être mis à l'abri. Certains exilés ont pu, en revanche, être secourus. Lundi 24 juillet 2023, le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a apporté "de l'eau, du jus de fruit et des biscuits", à près de 170 personnes dans un hangar en Libye. Elles avaient été récupérées la veille par les autorités libyennes à Al Assah, a indiqué l'organisation sur les réseaux sociaux. Dimanche, l'Organisation internationale des migrations (OIM), le Croissant-Rouge libyen et l'Unicef Libye ont distribué de l'eau et de la nourriture à quelque 400 migrants bloqués à la frontière. Une trentaine de personnes, dont trois femmes enceintes, ont également reçu de l'aide médicale.

Les agissements des autorités tunisiennes ont été condamnés à de multiples reprises ces derniers jours. Dans un rapport publié mercredi 19 juillet 2023, Human Rights Watch (HRW) dénonce "des expulsions collectives", et "des évictions forcées" menées en Tunisie. L'ONG a notamment récolté les témoignages de sept personnes faisant partie d'un groupe de "***1 200 Africains noirs expulsés et transférés de force par les forces de sécurité tunisiennes aux frontières avec la Libye et l'Algérie début juillet***".

Le 18 juillet, l'ONU exhorte le gouvernement tunisien à prendre des mesures immédiates "***pour mettre fin aux discours de haine raciste dans le pays***". "*Nous sommes très préoccupés par les informations faisant état de discours de haine raciste dans le pays, et de violences à l'encontre de migrants à Sfax, y compris de la part d'agents des forces de l'ordre*". "*Les discours de haine raciale qui constituent une incitation à la discrimination ont des conséquences réelles, y compris la violence*". **Ces condamnations à l'internationale, et la multitude d'images fournies par différents médias et ONG sur place, n'ont pas eu d'incidence sur la relation qu'entretient l'Union européenne avec le président tunisien.** Lors de cette réunion, pas un mot n'a été prononcé sur la situation dramatique que connaissent les migrants en Tunisie, pourtant largement documentée.

Cinq Subsahariens ont disparu après le naufrage de leur embarcation dimanche 23 juillet 2023 en Méditerranée centrale. Deux femmes, deux hommes et un enfant qui avait pris place dans un canot d'une quarantaine de personnes. L'embarcation avait quitté Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, la veille au soir. Peu de temps après leur départ en mer, les exilés ont croisé la route de pêcheurs tunisiens. Ces derniers se sont approchés pour **voler le moteur du canot, faisant chavirer le groupe de migrants**. "*En 2022, nous n'avons pas opéré un seul sauvetage de personnes venues de Tunisie*", affirme la responsable adjointe de la mission Search et Rescue de MSF. "*Or, depuis janvier, on prend en charge plus de gens qui ont fui la Tunisie et cela s'est intensifié depuis début juillet 2023*". Le Geo Barents, le bateau de MSF, qui concentre généralement ses **patrouilles au large de la Libye, est dernièrement souvent sollicité par les garde-côtes italiens**, débordés par les canots venus de Tunisie en difficulté près de Lampedusa. "*Lors de notre dernière mission [mi-juillet], après un sauvetage près des côtes libyennes, les autorités italiennes nous ont demandé de les épauler pour secourir 11 canots dans la zone de recherche et de sauvetage. Tous étaient remplis de Subsahariens partis de Tunisie*". Les chiffres montrent par ailleurs une nette augmentation du flux migratoire en Italie. Depuis le 1er janvier, 81 000 personnes sont déjà arrivées en Italie par la mer, soit une hausse de 140% par rapport à la même période l'an dernier où 33 000 débarquements avaient été enregistrés. Cet exode trouve son origine dans la dégradation des conditions de vie des Noirs dans le pays. Dans la rue, ils sont agressés par une partie des habitants, munis de bâtons ou de machettes. Leurs maisons sont saccagées et leurs biens pillés. La plupart ont perdu leur emploi et leur logement, les bailleurs refusant désormais de louer leur appartement aux Subsahariens. Les migrants se terrent, de peur d'être violentés ou pire, interpellés par la police. Les attaques racistes perpétrées par la population

provoquent la terreur chez les exilés. Les Noirs en situation régulière en Tunisie ne sont pas, non plus, épargnés.

**Puiseurs migrants subsahariens sont agressés, arrêtés et pour certains, abandonnés dans le désert.** Ils ne travaillent plus, ne sortent quasiment plus de chez eux par peur d'être violentés. Témoignages.

**un Guinéen :** *"Il y a trois jours, le 22 juillet, les autorités tunisiennes m'ont arrêté à Sfax en pleine rue. J'étais avec des amis. Ils sont venus vers nous, et ils nous ont demandé nos papiers. Ils ont vu que nous n'avions pas de carte de séjour. Ils nous ont mis dans une camionnette et nous ont abandonnés à la frontière tuniso-algérienne. Nous n'avons pas eu le temps de repasser chez nous. Nous avons été raflés à 13h, nous nous sommes retrouvés dans le désert à 18h. Nous étions à la frontière algérienne, mais je serais incapable de vous dire où exactement. Les militaires nous ont déposés là et nous ont dit d'avancer, c'est tout. Nous n'avions évidemment ni eau, ni nourriture. Ils ne nous ont rien laissé. Il faisait très chaud, environ 40 degrés. Nous sommes restés trois jours dans le désert. C'était très dur, nous avons un peu d'eau de temps en temps grâce à des Tunisiens qui nous en donnaient, mais ce n'était pas grand-chose. Nous n'arrivions pas à retourner en Tunisie, des civils nous en empêchaient, ils nous frappaient s'ils nous voyaient. Le jour de notre abandon, on a beaucoup marché, puis on est arrivé à un endroit où on a vu des Tunisiens. J'ai été frappé par l'un d'eux parce qu'il ne voulait pas que je revienne dans le pays. On a envoyé nos coordonnées GPS à des amis, ils ont contacté des guides [des passeurs] pour venir nous aider. Ce n'était pas gratuit, tu dois payer pour sortir du désert. Au bout de trois jours, je suis rentré chez moi, dans mon appartement. J'habite avec un ami. Ma femme n'est plus là, elle est morte en tentant la traversée de la Méditerranée. On sort peu avec mes amis, sinon très tôt, le matin. Nous avons très peur. Les civils sont plus dangereux que les autorités, ce sont des bandits. Ils appellent les policiers quand ils voient des Noirs traîner dans le quartier. Il n'y a plus beaucoup de Noirs d'ailleurs là où je vis, ils sont tous partis ou alors, ils sont actuellement dans le désert. On ne peut pas aller travailler non plus, de peur d'être arrêtés. On se cache, on reste toute la journée dans l'appartement. Un jour, je traverserai la mer Méditerranée moi aussi, et j'essaierai d'aller en France. Pour l'instant, je n'ai plus d'argent. Mais quand j'en aurai, je partirai. Il n'y a plus rien pour moi en Tunisie."*

### **Un Malien**

*"Des civils tunisiens sont entrés chez moi, il y a deux semaines environ. Ils ont cassé ma porte et sont entrés. Comme ça. Ils ont tout pris, tout mon argent. J'ai juste réussi à garder mon portable que j'avais caché sur moi. Quand je suis revenu, je n'avais plus rien. La propriétaire des lieux a été gentille, elle a essayé de m'aider. Elle m'a apporté un nouveau frigo, une nouvelle bonbonne de gaz pour la cuisine. Je pense que j'ai eu de la chance. Ils m'ont agressé mais je ne suis pas allé dans le désert. Contrairement à la femme de mon frère et son bébé de trois ans. Ils ont été raflés à Monastir, il y a trois semaines. Ils ont été arrêtés dans leur appartement. Ce sont des Tunisiens qui ont cassé la porte de chez eux. La police n'était pas loin. Ils ne sont pas intervenus. Les policiers ont demandé à ma belle-sœur et à son bébé de venir avec eux. Ils les ont abandonnés dans le désert, côté algérien vers la ville de Le Kef, à l'ouest de Tunis. Ils se sont réfugiés dans les montagnes. Heureusement, des Tunisiens venaient leur apporter de l'eau et des vivres. Ils sont restés là trois semaines avant qu'une ONG vienne les secourir. Ils ont été transférés à Tunis puis ils sont retournés à Monastir. 'Ça va un peu', me dit-elle quand je l'appelle. Que voulez-vous qu'elle fasse ? Où peut-elle aller ? De mon côté, je pense que je vais tenter de traverser la Méditerranée. Ça fait cinq ans que je suis en Tunisie, mais je ne peux plus travailler. J'ai toujours travaillé dans le bâtiment mais mon employeur me demande aujourd'hui de lui fournir mon titre de séjour. Je n'en ai pas, il le sait. Je ne gagne plus d'argent, ou alors j'en gagne très peu en acceptant des missions de 4h ou 5h. Avant, ça allait, maintenant tout est tombé à l'eau. J'ai peur pour ma femme. J'ai peur des agressions, des coups de machette. On reste en groupe dans un même appartement avec d'autres amis. C'est la meilleure façon de se protéger."*

*"Nous rejetons les allégations qui porteraient atteinte à l'image de la Tunisie à des fins suspectes, et selon lesquelles certaines parties auraient utilisé le dossier de l'immigration clandestine à des fins perdantes", selon le ministère tunisien de l'intérieur, le 27 juillet 2023. La Tunisie "n'hésite pas à accomplir son devoir d'aide humanitaire aux immigrants africains et autres étrangers sur le sol tunisien ou de secours aux personnes en danger dans les eaux territoriales tunisiennes jusqu'à ce qu'elles atteignent un port sûr". Le communiqué rappelle également le "devoir" de Tunis "de protéger les frontières" et "son irresponsabilité vis-à-vis des Africains hors des frontières". Ces déclarations des autorités tunisiennes interviennent alors que la situation en Tunisie devient impossible pour les immigrants subsahariens depuis plusieurs semaines. Des organisations humanitaires sont présentes sur place, dans le désert, mais la situation humanitaire reste extrêmement préoccupante. Le HCR, l'OIM ou encore le Croissant rouge libyen ont mené des missions humanitaires à Al Assah et à Ras Jdir mais certaines zones sont toujours hors d'atteinte. "Nous appelons les autorités à cesser immédiatement toute nouvelle expulsion et à poursuivre et élargir l'accès humanitaire à une zone dangereuse à la frontière tuniso-libyenne où de nombreuses personnes, y compris des femmes enceintes et des enfants, ont déjà été expulsés", avait déjà réagi plusieurs groupes onusiens comme le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et trois rapporteurs spéciaux, dont celui sur les droits de l'Homme des migrants.*

Dimanche 30 juillet 2023, le ministère libyen de l'Intérieur a indiqué que **six nouveaux corps de migrants avaient été découverts dans le désert libyen frontière avec à la Tunisie**. L'un a été retrouvé dans le lac Sebkhet el Martha qui chevauche la frontière. Deux autres corps ont été découverts près de Ras Jdir, sur la côte. Les trois derniers corps se trouvaient dans la région d'Al Assah. En tout, près d'une vingtaine de corps de migrants abandonnés à la frontière ont déjà été retrouvés par les autorités libyennes ces dernières semaines. Mais ils pourraient être bien plus nombreux car la zone est vaste et désertique, et le Sahara ensevelit les corps très rapidement avec les tempêtes de sable.

Mercredi 26 juillet 2023, le ministre tunisien de l'Intérieur a annoncé que **901 corps de migrants ont été retrouvés** sur les côtes tunisiennes entre le 1er janvier et le 20 juillet 2023. Parmi ces victimes se trouvaient 26 Tunisiens, 267 "étrangers" (des Africains subsahariens) et 608 corps non-identifiés. Le porte-parole de la Garde nationale tunisienne, a déclaré que 789 corps de migrants avaient été trouvés sur les côtes tunisiennes entre le 1er janvier et le 20 juin 2023. Ce tragique record illustre l'explosion du nombre de tentatives de traversées de la Méditerranée au départ de la **Tunisie**, depuis le début de l'année. Le pays se place désormais en **première place des pays de départs d'exilés de la région, devant la Libye**. Les exilés prennent la mer dans l'espoir de rejoindre l'Europe, et notamment l'île italienne de Lampedusa, distante de seulement 180km de la ville de Sfax, d'où ont lieu la plupart des départs. Dès le mois de mars, le personnel de la morgue de Sfax et le directeur régional de la santé à Sfax disait *"la semaine [précédente], la morgue [avait] compté 70 corps"* pour seulement 35 places. La qualité des bateaux s'est dégradée ces derniers mois : les canots pneumatiques et en bois ont été remplacés par des bateaux en métal assemblés à la va-vite et totalement inadaptés à la navigation en mer. *"Les canots sont très lourds et [...] il n'y a que 20 cm qui séparent les migrants de [la surface] de l'eau. À la première vague qui arrive sur le bateau coule immédiatement. Dans la ville tunisienne portuaire d'Ellouza, "les bateaux métalliques échoués et rongés par la rouille sont innombrables"*.

La situation est toujours aussi déplorable à la frontière entre la Tunisie et la Libye, où des centaines de migrants subsahariens se sont fait expulser par les autorités de Tunis, en plein désert, au début du mois de juillet. A Ras Jdir, dans la zone transfrontalière, un groupe de **150 migrants ivoiriens, maliens ou encore nigériens, sont bloqués en pleine nature, sans eau sans nourriture et sans abris contre la chaleur depuis maintenant trois semaines**. Face au silence assourdissant des autorités internationales et à l'inertie de la Tunisie, ils ont organisé mardi 1 août 2023 une manifestation en plein désert pour réclamer de l'aide, un **retour en Tunisie, un accueil dans un camp**

**de réfugiés** ou même un départ vers l'Europe. *"Cela fait déjà 3 semaines que nous sommes là. Nous avons manifesté pour interpeller les autorités car on nous traite comme des animaux, mais le président tunisien ne veut pas répondre à nos appels"*. Dans une vidéo, on peut voir quelques dizaines d'exilés à la frontière tunisienne brandir des pancartes en carton indiquant en anglais ou en arabe *"We need your help"* ou encore *"Please Tunisian government, take us back"*. D'autres tapent sur des casseroles en métal à seulement quelques mètres de militaires tunisiens qui se contentent de les observer. D'après l'ONG américaine Human Rights Watch, au moins *"1 200 ressortissants subsahariens"* ont été expulsés de Tunisie à la frontière libyenne ou algérienne, depuis début juillet. Le groupe de migrants a reçu il y a 5 jours quelques colis humanitaires déposés par le Croissant Rouge libyen et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), mais ils n'ont désormais plus rien : *"Nous n'avons ni eau ni nourriture, beaucoup de gens sont malades dont des enfants"*. Les migrants ont tendu des bâches sur les rares arbres pour se protéger du soleil, mais ils souffrent également du froid pendant la nuit. *"J'aimerais pouvoir revenir en Tunisie, certains d'entre nous ont de la famille là-bas, et des activités commerciales, mais les militaires nous ont prévenus qu'ils nous tireraient dessus si on essayait de franchir la frontière. On appelle n'importe qui à nous venir en aide, car on ne pourra pas se battre à mains nues contre les militaires armés"*. Pour l'instant, quasiment aucune autorité internationale n'a réagi aux exactions qui se multiplient depuis début juillet en Tunisie. *"Nous sommes profondément préoccupés par l'expulsion de migrants, réfugiés et demandeurs d'asile de Tunisie vers les frontières avec la Libye, et aussi avec l'Algérie"*, a déclaré mardi 1 août 2023 le porte-parole du secrétaire adjoint des Nations unies. Quelques jours plus tôt, le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) et l'OIM avaient réclamé des *"solutions urgentes"* concernant les centaines de migrants bloqués à la frontière tunisienne, mais cet **appel semble être resté lettre morte**, et ce malgré la vingtaine de mort dans le désert depuis début juillet. Un bilan qui pourrait être bien plus élevé en raison de l'étendue de la zone. L'Union européenne n'a pour l'instant pas réagi. De son côté, la Tunisie a rejeté « les allégations » de mauvais traitements contre des migrants subsahariens fin juillet. Elle *"n'hésite pas à accomplir son devoir d'aide humanitaire aux immigrés africains et autres étrangers sur le sol tunisien"*, pouvait-on lire dans ce communiqué publié par le ministère de l'Intérieur.

Dimanche 30 juillet 2023, **le rappeur** Gims avait annoncé **l'annulation d'un concert** prévu le 11 août en Tunisie, à Djerba. Dans son annonce, l'artiste s'est fait plus explicite en affirmant, par ce geste, protester contre « **la détresse insoutenable** » dans laquelle se trouvent les migrants en Tunisie. **"Des enfants, des femmes, des hommes, expulsés de la Tunisie vers la Libye, vivent dans des conditions inhumaines"**. Il y a quelques jours, les rappeurs BigFlo & Oli ont annoncé « **reporter** » un concert prévu en Tunisie, au Festival international de Carthage. Il devait se tenir mercredi 2 août 2023 à Carthage. *« On a beaucoup parlé entre frères. Nous ne voulons pas faire le show à Carthage ce soir en ayant connaissance de la situation actuelle »*, écrivent les rappeurs sur leur compte Instagram. Ils disent être « *vraiment désolés* » pour « **les 4 000 fans présents en Tunisie** » qui avaient acheté un billet. *« On se faisait une joie de vous rencontrer [...], promis on viendra vous voir »*, a assuré le duo. « On décide aussi de reverser la somme de notre cachet initialement prévu à l'ONG Médecins du monde. Le comité directeur de la 57ème session du Festival International de Carthage a annoncé "avoir été surpris [...]" de la décision du producteur du concert, et ne pas connaître "la raison de cette décision".

En trois semaines, au moins 25 migrants ont perdu la vie à la frontière avec la Libye, après avoir été abandonnés par les autorités tunisiennes. Ce décompte inclut les tout derniers cadavres retrouvés mercredi 2 août 2023 par les garde-frontières libyens : deux, en état de décomposition, ont été découverts dans la soirée, un autre dans la journée.

Depuis le 3 juillet 2023 et les violences entre migrants et population locale, des centaines d'exilés ont été envoyés dans les zones désertiques. Deux semaines plus tard, l'Union Européenne et le président tunisien signaient un « partenariat stratégique » controversé, dont 105 millions d'euros d'aides européennes sont dédiées à la lutte contre l'immigration.

Selon une chercheuse, docteure en droit européen (Paris II), le mutisme de l'UE sur le sort des migrants noirs du pays donne "une très mauvaise image" de Bruxelles. *Le silence est assez assourdissant du côté de tous les politiques européens. Même français. C'est vraiment catastrophique. C'est mal venu de la part de l'Union européenne d'avoir fait aboutir cet accord et ensuite d'ignorer la réalité sur place et de ne pas prendre une position.* Plusieurs eurodéputés se sont d'ailleurs soulevés contre cet accord. Ils estiment que la Commission rend l'Europe "complice" de ce qu'il se passe en Tunisie. Ils demandent notamment la suspension de l'accord. *le Parlement va peut-être essayer de s'en saisir. Mais ça ne pourra pas aboutir à une annulation de l'accord lui-même. Il faut voir si le Parlement européen est en capacité de saisir la Cour de justice pour demander son annulation. Mais c'est compliqué juridiquement d'aller attaquer cet accord parce qu'on ne peut pas retenir la "responsabilité" de l'Union européenne. On peut signaler que c'est assez irresponsable politiquement pour Bruxelles de conclure un tel accord dans de telles circonstances mais il n'y a pas d'outils juridiques sur lesquels on peut reprocher à l'Union européenne d'avoir adopté le deal. L'idée initiale de l'Union européenne, c'est d'agir sur la situation dans les autres pays pour réduire les départs. Mais l'exécution de cette politique est clairement problématique parce que ces partenariats d'externalisation se font avec des États très problématiques : la Tunisie en dernier exemple, mais on peut aussi penser à la Libye ou à la Turquie. Cette stratégie d'externaliser la frontière est mal exécutée, catastrophique même. L'Union européenne pourrait faire beaucoup mieux en matière de migration, notamment en interne [comme réfléchir à une politique d'accueil des migrants sur le sol européen] mais elle reste dans cette logique de gestion des frontières extérieures. Je pense que l'Union européenne a l'impression **qu'il faut rassurer les électeurs à cause de la montée du populisme et de l'extrême droite dans l'Union.** Mais dans le fond, tout cela est absurde parce que l'Union européenne s'appuie sur des arrivées records l'année dernière alors qu'on ne sait pas vraiment combien de personnes arrivent de façon irrégulière puisque nous n'avons que des détections. [Selon Frontex, il y eu 132 370 tentatives d'entrée dans l'UE entre janvier et juin 202]. Nous avons 300 000 personnes qui **tentent d'entrer dans l'Union européenne** chaque année sur 450 millions d'Européens, cela représente **0,07% de la population** et toute notre politique est orientée là-dessus. Le discours des associations, chercheurs et ONG sur une autre politique est inaudible.*

<https://www.ouest-france.fr/culture/musiques/apres-gims-bigflo-oli-annulent-un-concert-en-tunisie-a-cause-de-la-situation-humanitaire-1439e6c6-3143-11ee-9d4f-b0de70efee29>

## AMERIQUE JUNGLE DU BOUCHON DU DARIEN

### USA

N'arrêter que les hommes migrants et non les femmes était de la discrimination. Les autorités texanes viennent donc **d'ouvrir un centre de détention pour les femmes migrantes** non loin de la frontière avec Reynosa au Mexique. Ces derniers mois, dans plusieurs procès, des plaintes ont été déboutées à cause de cette discrimination et les hommes demandeurs d'asiles étaient remis en liberté. Aux États-Unis, traverser la frontière clandestinement est un délit fédéral, le Texas a alors trouvé un moyen d'arrêter les migrants en les poursuivant pour des délits mineurs d'intrusion ou de violation de propriété privée. La plupart des terrains frontaliers appartiennent en effet à des particuliers. Pour l'avocate des demandeurs d'asile, les autorités font preuve de cynisme. « *On ne parle pas de discrimination devant la loi quand on interdit aux migrants et aux réfugiés le droit à l'éducation ou aux soins ! Mais là, on s'en soucie parce que trop peu de femmes se font prendre* ». Le département texan de justice criminelle précise faire face à un « *afflux important d'activités criminelles le long des régions frontalières, mettant à rude épreuve la capacité des comtés concernés à incarcérer les personnes accusées d'infractions à la législation de l'État* ». Depuis juillet 2021, **10 000 migrants ont été interpellés**. Le nouveau centre de détention, à Édimbourg, peut détenir jusqu'à 200 femmes et 64 s'y trouvent déjà. Elles attendent d'être présentées devant un juge local qui fixera une caution et une date de procès.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230729-aux-%C3%A9tats-unis-le-texas-commence-%C3%A0-emprisonner-aussi-les-femmes-migrantes>

« *Les autorités du Département de la sécurité du Texas ont informé le consulat du Mexique à Eagle Pass qu'elles [...] avaient retrouvé un corps sans vie coincé dans les bouées de la partie sud* » de la **barrière flottante entre l'État américain et le Rio Bravo**, a indiqué le ministère mexicain des Affaires étrangères dans un communiqué, le mercredi 2 août 2023. La cause de la mort de cette personne et sa nationalité ne sont pas encore connues. Cette barrière flottante a suscité des protestations du côté de Mexico comme de Washington. Elle a été mise en place en juillet 2023, sur ordre du gouverneur du Texas, républicain, avec des fils barbelés, afin d'empêcher les traversées des migrants depuis le Mexique. Selon des médias locaux, plusieurs se sont retrouvés bloqués dans le dispositif et ont dû être secourus. Le président du Mexique a affirmé fin juillet que la mesure était une « *provocation* » violant la souveraineté de son pays. Aux États-Unis, le ministère de la Justice a porté plainte contre le Texas pour forcer l'État à retirer la barrière flottante, et l'empêcher d'en poser de nouvelles. Le ministère mexicain des Affaires étrangères a répété que le gouvernement était préoccupé par les conséquences de telles mesures « *sur les droits humains et la sécurité des migrants* ». Il a ajouté qu'il resterait en contact avec les autorités américaines pour approfondir le dossier et « *demandeur que les enquêtes nécessaires soient menées* ».

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230803-%C3%A9tats-unis-le-corps-d-un-migrant-retrouv%C3%A9-pris-dans-une-barri%C3%A8re-flottante-entre-le-mexique-et-le-texas>

## COLOMBIE-PANAMA

Plus d'un quart de million de personnes ont effectué le périlleux voyage traversant la jungle du bouchon du Darien de janvier au 31 juillet 2023, a indiqué mercredi 2 août 2023, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), préconisant une approche régionale concertée pour répondre aux besoins humanitaires et de protection des personnes en déplacement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Si la majorité des migrants et des réfugiés sont originaires de la région, un nombre croissant d'entre eux viennent de pays très éloignés. Les données ventilées indiquent que la majorité des migrants et des réfugiés, soit 55%, sont des ressortissants vénézuéliens, suivis des Haïtiens et des Équatoriens, avec 14% chacun, ainsi que des Chinois, des Colombiens et des enfants d'Haïtiens nés au Chili et au Brésil. Il y a également des personnes originaires d'Afghanistan, du Népal et du Pérou, entre autres lieux d'origine. « *L'urgence de cette situation ne permet pas d'attendre ; il est de notre devoir collectif, et pas seulement de celui du Panama, d'apporter des solutions humaines et durables qui empêcheront de nouvelles tragédies* ». Les agences ont souligné que le Panama a mis en œuvre des stratégies pour lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, fournir des voies légales flexibles pour les migrants et les réfugiés, et promouvoir des activités économiques durables dans les communautés frontalières.

<https://news.un.org/fr/story/2023/08/1137352>

<https://news.un.org/fr/news/topic/migrants-and-refugees>

## TEMOIGNAGES

### L'ERRANCE D'UNE FAMILLE CONGOLAISE A MAYOTTE

Arrivés à Mayotte le 28 novembre 2022, comme 48% des Congolais qui demandent la protection à Mayotte, il témoigne : *"J'ai obtenu l'asile le 17 mars 2023. J'étais vraiment heureux au début, mais en fait, avoir la protection de la France à Mayotte n'a absolument rien changé. Cela va faire cinq mois que moi et ma famille nous vivons toujours dans la rue, et nous n'avons rien pour subvenir à nos besoins. Pour manger, nous n'avons le droit, par mois, qu'à 30 euros par adulte et 10 euros pour ma fille [distribués par Solidarité Mayotte, l'association en charge de l'accompagnement des demandeurs d'asile sur l'île, ndlr]. Comment est-on censé nourrir trois personnes avec 70 euros par mois ? C'est impossible. On mange une seule fois par jour, un petit peu de riz, sans rien. On*

*achète que ça parce que c'est le produit le moins cher. Et en plus, nous n'avons droit aux bons alimentaires que pendant six mois, comment va-t-on faire après ? On est une centaine d'exilés entassés dans la rue devant Solidarité Mayotte. Chaque jour, de nouvelles personnes nous rejoignent. Il y a des Congolais, des Rwandais, des Somaliens, des Burundais... Et ici, personne n'a rien. On a des petits matelas en mousse qu'on met sur le côté la journée et qu'on sort une fois la nuit tombée, c'est tout. Ici, il n'y a pas de vie pour nous. Il n'y a pas de logement. Si seulement on pouvait trouver un petit endroit pour avoir une vie, dormir ou juste pouvoir faire sa toilette...*

Faute de place d'hébergement, des dizaines de demandeurs d'asile et réfugiés à Mayotte, comme Pascal et sa famille, dorment dans cette rue devant les locaux de Solidarité Mayotte. Ici, environ 550 places d'hébergement, parfois temporaires, sont disponibles. Mais le chiffre est bien insuffisant : rien que l'année dernière, 4 200 personnes ont déposé une première demande d'asile.

*Ma fille de trois ans est asthmatique. C'est dangereux pour elle de vivre comme ça dans la rue. Parfois, elle fait des crises et on doit l'emmener à l'hôpital. Heureusement, maintenant, on a de la Ventoline mais elle tombe souvent malade à cause du froid la nuit ou de la pluie... Ce n'est pas une vie pour une petite fille. Et nous ne sommes pas en sécurité. Il y a des jeunes délinquants qui viennent parfois la nuit. Ils arrivent quand nous dormons et nous frappent avec des bâtons. La dernière fois, il y a un homme qui a fini à l'hôpital. Il y est resté une semaine. On attend l'extrait de naissance pour faire nos passeports et quitter l'île, mais on désespère. Il n'arrive pas. Pendant ce temps, on ne peut même pas travailler, rien. On est pris au piège par nos papiers.*

Solidarité Mayotte confirme que les délais s'allongent pour la délivrance de certains documents, pouvant ainsi occasionner une rupture de droits. Concernant les logements, l'association évoque également un dispositif "saturé".

*Nous avons quitté la RDC à cause des combats en mai 2022. Des hommes sont venus et ils ont tué mes deux parents avant de tout piller chez moi. J'ai décidé, avec ma famille, de prendre tous les risques sur la route de l'exil, pour ne pas être tué.*

C'est pour fuir la violence des groupes armés comme le M23, que la famille a pris la route vers Mayotte. Comme de nombreux autres ressortissants des pays d'Afrique des Grands lacs et de l'Est, ils sont de plus en plus à emprunter la route vers Mayotte via les Comores. Entre 2018 et 2022, le nombre de premières demandes d'asile à Mayotte a été multiplié par quatre.

*Avec un groupe de Congolais, nous sommes donc allés jusqu'en Tanzanie à pied. À Dar es Salam, [ville portuaire de l'est de la Tanzanie, ndlr], nous avons rencontré des gens qui nous ont hébergés et nous ont organisé le voyage en bateau pour rejoindre Mayotte via les Comores. J'ai payé 1 200 euros et après quatre jours de navigation, nous étions à Mayotte."*

## TEMOIGNAGE

Le FC Timmy, qui s'entraîne sur un terrain du stade Louis-Lumière, porte de Bagnolet, n'est pas un **club de foot amateur comme les autres**. Créé en 2020 par l'association du même nom, il regroupe une trentaine mineurs non accompagnés licenciés entre 16 et 20 ans, Ivoiriens, Maliens ou Gambiens, tous passionnés de football. Beaucoup sont des "ni-ni", ni mineurs reconnus par l'Etat français, et donc pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), ni majeurs. Lorsque le Conseil départemental n'a pas validé leur minorité, beaucoup déposent un recours devant la justice, une procédure qui peut prendre entre 6 mois et 1 an. La présidente de l'association, quinquagénaire, a dédié ces dernières années à la cause des mineurs isolés, dont le quotidien est devenu un véritable calvaire à Paris. *"Si le jeune est trop sûr de lui, il ne peut pas être mineur, s'il hésite trop, c'est qu'il ment. Le plus cocasse, c'est que certains de ces jeunes sont devenus bénévoles à Timmy. Certains sont pris en charge par l'ASE, d'autres sont hébergés dans des familles d'accueil, mais dorment à la*



*rue. C'est le problème avec cette équipe, on n'a aucune idée de quoi sera fait l'avenir".*

Arrivé mineur en France en janvier 2023, un guinéen, 18 ans, fait partie de ces jeunes qui errent à la recherche d'un toit pérenne. Il est actuellement hébergé dans un squat à Romainville (Seine-Saint-Denis), avec une vingtaine d'autres migrants d'Afrique de l'Ouest. De sa Guinée natale, il a gardé très peu de contacts avec sa famille ou ses amis. Paradoxalement, c'est le football qu'il a retrouvé le plus facilement de l'autre côté de la Méditerranée : *"Comme je n'ai pas école, je n'ai pas grand-chose à faire durant la journée, à part me promener. Donc je suis content d'avoir ces entraînements"*, raconte-t-il dans un français plus que correct.

Plus qu'un sport, le FC Timmy représente une respiration, un échappatoire et surtout une nouvelle famille pour ces jeunes exilés, pour la plupart arrivés seuls en France. *"Ici c'est un lieu d'épanouissement, de valorisation. Travailler en équipe leur permet de se structurer. Le problème, c'est que l'équipe change très souvent"*. Il n'est pas facile de constituer un esprit d'équipe quand les jeunes ne se connaissent pas, ne parlent pas la même langue, et ont tous des emplois du temps contraignants. *"Quand on jouait un match le samedi midi, il me manquait souvent la moitié de l'équipe parce qu'à cette heure-là, ils avaient tous des rendez-vous à la préfecture"*, se souvient un ancien footballeur amateur. Et pourtant, en quelques années, les résultats sportifs du FC Timmy en ont impressionné plus d'un. *"Quand on a commencé, on n'avait pas assez de crampons pour tous les joueurs et on jouait sur des terrains sableux à Créteil. Mais rapidement, j'ai vu qu'il y avait un truc à faire : ils avaient un physique hors-norme, un mental au-dessus de la moyenne et surtout une motivation énorme"*, raconte l'ancien coach. En deux ans, le club remporte le championnat de 2<sup>de</sup> division de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) - l'équivalent de la FFF mais sans l'obligation de nationalité française -, et grimpe en première division. Encore cette année, l'équipe de jeunes exilés est arrivée en demi-finales de la Coupe d'Île-de-France et a fini à la 4<sup>e</sup> place de sa division. Tant et si bien que certains jeunes de l'équipe ont tapé dans l'œil de grosses écuries de la région parisienne. Après un essai au Red Star (Division National), un jeune exilé de 16 ans, s'est entraîné pendant 6 mois avec le club... avant d'être rattrapé par sa situation administrative. Un autre aurait obtenu un contrat au Paris-Saint-Germain (PSG), mais a depuis disparu des radars après des problèmes de contrat. *"Il y a un énorme commerce du rêve exploité par les passeurs, avec souvent beaucoup de désillusions derrière"* selon la présidente. *"Quand il est arrivé, il était un peu particulier, il s'énervait très vite, les autres ne voulaient pas jouer avec lui, mais il avait un vrai don pour le football. Et puis, le temps est passé, il s'est calmé, et il s'est intégré progressivement"*. Deux ans plus tard, il est l'un des plus anciens joueurs du club et vit dans une famille d'accueil à La Chapelle, dans le nord de Paris. Si son français demeure très hésitant, il vient aussi de valider sa première année en CAP électricité. Mais un autre n'a pas autant de chance, il n'a pas de famille d'accueil chez qui se reposer. Il retrouvera son squat ce soir.